

LOUVRE



## Évaluer un dispositif artistique et culturel en milieu pénitentiaire

Un partenariat entre le musée du Louvre,  
le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris  
et la Maison d'arrêt de la Santé

Enquête qualitative

Janvier 2010

## Note aux lecteurs

*S'inscrivant dans le cadre des protocoles « Culture-Justice » signés entre le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication, la collaboration établie entre le musée du Louvre et l'Administration pénitentiaire s'est traduite par un premier partenariat avec la Maison d'arrêt de la Santé à Paris et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris mis en œuvre en 2008, suivi d'un deuxième partenariat initié en 2009 avec la Maison centrale de Poissy et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines.*

*Conférences et ateliers de création artistique, accueil au Louvre de personnes détenues à la Maison d'arrêt de la Santé dans le cadre de permissions de sortir, conception d'une exposition et de son catalogue par un groupe de personnes détenues à la Maison centrale de Poissy, invitation des personnels pénitentiaires à venir participer à des journées de formation au musée : autant d'actions qui, dans le cadre de chacun de ces partenariats, ambitionnent de faire découvrir la vie, l'histoire et les collections du musée du Louvre aux personnes incarcérées ainsi qu'aux personnels pénitentiaires.*

*Sensibiliser à l'art, au patrimoine et à la culture tels qu'ils sont transmis au musée, proposer des moments de convivialité et d'expression personnelle, stimuler la sensibilité et l'imaginaire de chacun : il s'agit de servir - en tenant compte des contraintes propres aux maisons d'arrêt et aux maisons centrales - aussi bien les besoins des personnes détenues durant le temps de leur peine que les besoins des personnels qui les encadrent et les accompagnent au quotidien.*

*L'étude ici présentée a été conçue comme un dispositif d'évaluation concomitante au lancement et au déroulement du programme élaboré avec la Maison d'arrêt de la Santé, pour en accompagner et en améliorer les différentes étapes de mise en œuvre au quotidien : l'étude décrit et synthétise, de ce fait, une situation ayant aujourd'hui évolué dans sa forme et dans sa nature.*

*Janvier 2011*

## Sommaire

Avant-propos.....	5
I – L'évaluation du dispositif.....	6
II – Les conditions de mise en œuvre : un système « sous contrainte ».....	17
III – Les contraintes de la participation .....	26
IV – Les contraintes d'appropriation par les publics.....	37
V – Quels bénéfices ? .....	53
Annexes .....	61

*La fonction de l'action culturelle en milieu pénitentiaire ne se pose pas en terme de réduction du taux de récidive, mais comme contribution à un rôle moins paradoxal de la prison. Depuis son origine, la prison est construite sur le paradoxe de la punition du coupable et de sa réadaptation sociale, ce qui suppose un délinquant rationnel et moral, quelqu'un qui comprend qu'il s'est mal conduit, qui accepte sa punition, et qui serait donc capable, après sa peine, de revivre en société. Or, cette vision se heurte à la réalité des problèmes aigus que connaissent la majorité des personnes détenues ainsi qu'aux situations invraisemblables retrouvées à leur sortie de prison ; au fait que les coupables sont en même temps – bien souvent – des victimes. La culture, au même titre que la religion comme forme culturelle, pourrait aider la prison à sortir de ce paradoxe punir / moraliser, en accompagnant la personne détenue à « penser autrement », grâce à la réappropriation d'une partie de son histoire (...). Cela impliquerait, pour les opérateurs culturels, à la fois l'acceptation du caractère aléatoire des résultats, et la nécessité de pouvoir se décentrer des propositions culturelles habituelles, de façon à rencontrer, en dépit de la complexité de la situation d'enfermement, les subjectivités de ceux auxquelles elles s'adressent.*

François Dubet <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Professeur de sociologie à l'université de Bordeaux. Entretien du 18 avril 2009.

## Avant-propos

S'inscrivant dans le cadre des protocoles Culture-Justice, l'action culturelle des musées, pourtant récente dans l'histoire des liens entre institutions culturelles et pénitentiaires, a vu naître de nombreuses formes d'interventions en milieu carcéral. Celles-ci empruntent les voies plus ou moins habituelles des activités conçues en direction des publics : conférences, ateliers d'artistes, et même, musées « hors les murs » avec sorties d'œuvres originales. Des démarches croisées entre musée et théâtre, ou encore, des propositions basées sur le jeu ont pu être construites dans le même but.

À l'articulation de ces activités et des « publics » du milieu pénitentiaire, trois figures de médiateurs sont décrites, par les acteurs, comme opérantes : le conservateur, le médiateur de musée et l'artiste. Si le dénominateur commun les réunissant est la passion qui les anime, chacun est davantage caractérisé par une compétence dominante : érudition pour le conservateur, pédagogie pour le médiateur et engagement dans un processus de création pour l'artiste.

En l'absence d'œuvres originales et face à des publics dont la majorité est très éloignée des œuvres et de la culture « savante », la spécificité du musée est généralement envisagée, par les professionnels rencontrés dans le cadre de l'étude, autour des notions d'histoire, de patrimoine ou d'architecture. Outre les présentations de collections et d'expositions temporaires, les fonctions du patrimoine sont utilisées comme ressources pour permettre une rencontre avec l'univers du musée.

Les limites de ces actions relèvent de contraintes organisationnelles, des moyens disponibles, ainsi que de la difficulté à trouver l'adhésion des publics et à analyser leurs motivations et les éventuels bénéfices obtenus. À l'hétérogénéité des groupes s'ajoutent les contraintes inhérentes à l'espace-temps carcéral, en particulier le délitement du nombre de participants qui revient comme un leitmotiv dans tous les projets.

Le partenariat entre la Maison d'arrêt de la Santé, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris et le musée du Louvre, né sous l'impulsion de la participation d'un conseiller d'insertion et de probation aux « Rencontres »<sup>2</sup> du musée du Louvre, a progressivement mobilisé les acteurs nécessaires à la mise en œuvre puis au développement d'un dispositif d'action culturelle ayant vocation à être pérennisé.

Le projet, conçu en plusieurs volets, avait pour objectif initial de faire partager, au plus grand nombre possible de personnes détenues à la Maison d'arrêt de la Santé - mais aussi aux personnels de surveillance - les collections du musée du Louvre, et de faire en sorte que les personnes placées sous main de justice puissent en retirer des gains immédiats, concrets ou symboliques, dans le cadre de leur peine et, peut-être, au-delà.

Deux spécificités du projet sont à relever. Il a été initié grâce au soutien d'un mécène, qui a rendu possible la mise en œuvre et le développement du programme. Dès l'origine, les partenaires du projet ont souhaité accompagner la démarche par une évaluation qualitative, aux fins d'en comprendre les bénéfices et d'en permettre des adaptations ou des améliorations tout au long de son déroulement<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Programme de sensibilisation aux ressources du musée, organisé par le musée du Louvre au profit des acteurs du champ socio-culturel. <http://www.louvre.fr/professionnels&associations>.

<sup>3</sup> Les opinions, représentations et attentes exprimées au sein du présent rapport témoignent, de ce fait, de situations ayant pu évoluer, entre les entretiens conduits au démarrage du projet et ceux réalisés plus récemment.

## I. L'évaluation du dispositif

### 1. Le contexte

Le dispositif, initié à l'automne 2007 et mis en œuvre en janvier 2008, a fait l'objet d'une convention entre les trois partenaires. L'objectif partagé étant de sensibiliser les personnes détenues à la culture et au patrimoine, tels qu'ils sont transmis par le musée du Louvre à travers ses collections, et de développer une action susceptible d'encourager créativité et expression de soi. La sensibilisation et la formation des personnels de l'administration pénitentiaire ont été envisagées avec les mêmes intentions.

L'évaluation qualitative du dispositif a été conçue pour apprécier les effets et les bénéfices du programme, et vérifier la bonne réalisation du projet dans ses différentes dimensions. Cette évaluation, financée et coordonnée par le musée du Louvre<sup>4</sup> avait pour objectifs principaux :

- d'analyser le contexte de mise en œuvre du projet ;
- d'évaluer l'adéquation et la pertinence des contenus du programme en regard des spécificités et des besoins des publics concernés ;
- d'apprécier les conditions de mise en œuvre et les modalités de travail entre les partenaires en présence, et de faire émerger leurs éventuelles limites et contraintes ;
- de vérifier la cohérence du projet au regard de son inscription dans les missions sociales et culturelles qui sont celles des institutions partenaires ;
- d'apprécier enfin, les effets et bénéfices du dispositif auprès des personnes placées sous main de justice ayant suivi les activités, et parallèlement, de comprendre les causes de non participation des publics visés n'ayant pas suivi les activités.

### 2. Les enjeux de l'évaluation

Les enjeux sont ceux assignables à l'évaluation d'une action de politique publique, tant du côté de l'Administration Pénitentiaire que du côté du musée du Louvre. Cette volonté de témoigner des effets d'une action artistique et culturelle paraissait d'autant plus nécessaire que l'action culturelle en milieu pénitentiaire bénéficie rarement de la mise en œuvre de dispositifs d'évaluation et que, par ailleurs, les exemples étudiés intègrent rarement le point de vue des différents acteurs en présence, leurs enjeux respectifs, et leurs systèmes de représentations et de contraintes.

L'évaluation a plus particulièrement concerné les domaines suivants :

- Les conditions de mise en œuvre du partenariat et le système de contraintes des acteurs ;
- Les évolutions ou adaptations du dispositif au cours du temps ;
- L'inscription du dispositif au sein d'un ensemble plus vaste d'activités proposées ;
- L'adaptation et la qualité des modes de médiation proposés ;
- La réception des activités par les participants et les effets auprès des personnes placées sous main de justice ;
- Les besoins et attentes des personnes placées sous main de justice à l'égard du dispositif proposé ;
- Les freins à la participation aux activités ;

---

<sup>4</sup> L'enquête de terrain a été réalisée par Michèle Protoyéridès, et coordonnée par le service études et recherche de la Direction de la politique des publics et de l'éducation artistique du musée du Louvre.

- Les améliorations susceptibles d'accroître la participation et la meilleure adaptation possible de l'offre culturelle aux attentes et aux besoins des publics visés ;
- Les bénéficiaires du dispositif, pour les publics visés et pour les partenaires.

### 3. La méthode

L'évaluation s'est fondée, dans un premier temps, sur une analyse documentaire et une étude de cas portant sur plusieurs actions culturelles conduites par des musées français ou des associations dans le cadre des protocoles Culture-Justice. Dans ce premier volet, des entretiens ont été réalisés auprès de représentants des niveaux d'intervention nationale (DAP, DDAI, DMF)<sup>5</sup> et régionale (DISP, DRAC) ainsi qu'auprès de chargés de développement culturel en milieu pénitentiaire, de professionnels au sein d'un échantillon de musées, d'experts et d'universitaires<sup>6</sup>.

Le deuxième volet était constitué d'entretiens individuels et de groupe, et d'une observation ethnographique des activités au sein de la Maison d'arrêt de la Santé. Ces entretiens individuels ou collectifs ont pris en compte, autant que possible, la totalité des acteurs en présence : responsables et coordinateurs du dispositif, personnels pénitentiaires et professionnels des différentes instances œuvrant auprès des personnes écrouées à la Maison d'arrêt de la Santé, participants aux activités, personnels du musée du Louvre, intervenants culturels, ainsi que des personnes détenues n'ayant pas participé aux activités<sup>7</sup>.

Au total 71 entretiens semi-directifs (ou entretiens informels, à la fin des activités) et deux réunions de groupe avec des participants aux activités ont été réalisés.

#### **Glossaire des acronymes et guide de lecture**

*DAP : Direction de l'Administration Pénitentiaire*

*DDAI : Délégation au développement et aux affaires internationales – Ministère de la Culture et de la Communication*

*DISP : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires*

*DMF : Direction des Musées de France*

*DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles*

*SMPR : Service Médico-Psychologique Régional*

*SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation*

*UCSA : unité de consultations et de soins ambulatoires*

*Concernant les verbatims anonymes présentés au sein du rapport, les professionnels de la Maison d'arrêt de la Santé ont été généralement regroupés sous la dénomination « Professionnel de la Justice », à l'exception des personnels de surveillance qui ont été distingués en raison de la spécificité de leur métier, et de la relation quotidienne qu'ils entretiennent avec les personnes placées sous main de justice.*

<sup>5</sup> Glossaire présenté en encadré.

<sup>6</sup> Musées et associations culturelles : Musée Malraux du Havre, Ecomusée du Val de Bièvre à Fresnes, Institut du monde Arabe à Paris, musée de Bibracte à Saint Léger-sous-Beuvray, musée d'archéologie méditerranéenne de Marseille, musée d'art contemporain de Lyon, Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation de Lyon, théâtre Off de Marseille, musée Fabre de Montpellier, Association Hors cadre - Nord Pas-de-Calais à Lille, musée de Bourgoin-Jallieu, musée le Secq des Tournelles à Rouen, musée des Beaux-arts et musées de la ville de Rouen, Centre d'histoire de la résistance de Lyon, MAC VAL de Vitry-sur-Seine, musée international de la parfumerie de Grasse. Ministère de la culture et de la communication (DDAI), DRAC de Haute-Normandie et de Franche-Comté, Direction des musées de France - Département des publics.

Professionnels de la justice : Direction de l'administration pénitentiaire, bureau des politiques sociales d'insertion, Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris et de Lyon, personnels du SPIP de Paris et du SPIP 94.

Professionnels de la Maison d'arrêt de la Santé : direction, administration, cercle culturel, personnels de surveillance, service médico-psychologique régional, formateurs des personnels et enseignants du centre scolaire, Unité de consultation et de soins ambulatoires.

Professionnels du musée du Louvre : Direction de la politique des publics et de l'éducation artistique, Direction de la production culturelle, intervenants culturels du musée du Louvre.

EHESS / CADIS - Université de Bordeaux 2 ; Institut de Recherche et d'Innovation - Centre Georges Pompidou.

<sup>7</sup> Les entretiens formels ou informels avec les participants ont eu lieu avant ou après les activités.

#### 4. Les objectifs des institutions partenaires

Les objectifs assignés, par les partenaires au programme, se conjuguent autour d'un projet commun d'éducation artistique et culturelle, intégrant la sensibilisation des personnels et visant la population carcérale, en vue de soutenir et d'accompagner le temps de la peine. Le dispositif est sous-tendu par une conception de la culture comme porteuse d'un potentiel de socialisation, et de réflexion sur l'Histoire et sur l'histoire de chacun.

Pour les partenaires, le bien-fondé du projet est perçu en termes de contribution à l'adoucissement de la peine, à l'apprentissage de connaissances ainsi qu'à la réinsertion future, par la possible expression de soi et l'ouverture sur de nouveaux univers de savoirs ou d'émotions.

Le programme proposé inscrit le musée comme ayant *une place à tenir* dans un projet en direction de la population carcérale. Pour les différents acteurs, l'enjeu est de rendre accessible une culture artistique à laquelle la majorité des personnes détenues n'ont pas eu accès et de créer de nouvelles conditions pour appréhender le monde et la place de chacun dans la société.

L'ambition des acteurs en présence était motivée par un enjeu complémentaire et partagé : expérimenter actions et partenariats dont pourraient bénéficier d'autres publics, ou les mêmes publics placés dans des situations différentes : personnes placées sous main de justice en milieu ouvert, pour le SPIP de Paris ; publics éloignés du musée géographiquement et/ou socialement, pour le musée du Louvre.

*« On espère en comprendre, amplifiées, les difficultés, les enjeux et en faire une sorte de laboratoire pour une politique plus large de diffusion pour des publics qui sont les non-publics aujourd'hui ».*

Professionnel du musée du Louvre

*« J'aurais souhaité que ça concerne aussi le milieu ouvert. On était sur une idée d'utilisation de la salle d'attente, voir si on ne pouvait pas mettre une borne interactive sur les collections du Louvre ».*

Professionnel de la justice

Deux phases ont marqué la conduite du projet au sein de la Maison d'arrêt de la Santé. Une première phase d'élaboration, au cours de laquelle la coordination et l'information ont prévalu. Il s'est agi pour les acteurs en présence de se familiariser avec leurs univers de travail respectifs et de maîtriser une conjonction de facteurs nouveaux, allant de l'accès du matériel destiné aux activités à l'installation des salles pour le déroulement des ateliers. Cette phase fut, de ce fait, marquée par le caractère inédit de la rencontre entre un univers sécuritaire et un univers habitué à accueillir plus de huit millions de visiteurs par an, rencontre inscrite dès l'origine dans la perspective d'une pérennisation (en dépit des incertitudes liées au financement du projet par voie du mécénat). Cette confrontation entre la Maison d'arrêt de la Santé et le musée du Louvre, venait, selon l'expression d'un acteur du projet, *« percuter l'organisation, le fonctionnement »* des structures en présence.

La deuxième phase, celle du déroulement concret du projet a été, quant à elle, structurée par trois dimensions :

- *L'affinement du rythme des activités* proposées par le musée, articulé pour s'adapter de la meilleure façon possible au fonctionnement de la Maison d'arrêt : une conférence par mois dans la salle polyvalente et des ateliers pendant les vacances scolaires (période pendant laquelle les autres activités s'interrompent).



- *Un processus régulier d'échanges* entre les intervenants culturels et les professionnels du SPIP, pour l'adaptation des contenus pédagogiques et des modalités d'interventions (durée de la conférence, à titre d'exemple).
- *La mise en œuvre des permissions de sortir.* Cette action étant perçue comme susceptible de réaliser l'un des objectifs attendus par les acteurs, puisqu'elle incarne le lien symbolique entre intérieur et extérieur : « *C'est la continuité milieu fermé, milieu ouvert. Par le biais des permissions de sortir, il y a un regard vers l'extérieur* ». A un autre niveau, et de façon tout aussi fondamentale, la permission de sortir vise à sensibiliser les personnels de surveillance qui accompagnent les détenus permissionnaires, notamment en organisant des formations à leur intention, mais, avant toute chose, à les impliquer comme un public « à part entière », du point de vue de leur propre sensibilisation à l'offre artistique et culturelle proposée, par la découverte du musée, de ses collections et de ses métiers.

Entre janvier 2008 et décembre 2009, le programme a permis de proposer 2 formations, 20 conférences, 22 cycles d'ateliers (soit 62 séances), qui ont accueillis, au total, 30 personnels de surveillance et 660 personnes placées sous main de justice.

## 5. La perception du dispositif par les acteurs en présence

### Le point de vue des professionnels de la justice, du centre scolaire et du Service Médico-Psychologique Régional

Les activités culturelles en milieu fermé sont passées de l'exception à l'ordinaire, en particulier à la Maison d'arrêt de la Santé, dont la situation au cœur de Paris et la mobilisation des équipes, favorisent de nombreuses propositions culturelles.

Plusieurs intervenants culturels interviennent, à la demande du SPIP, pour des activités ponctuelles. Au moment de l'étude, trois partenaires intervenaient régulièrement pendant l'année : dans le domaine cinématographique et audiovisuel, « les yeux de l'Ouïe », dans le domaine du spectacle vivant, le théâtre du Tarmac, et dans celui du patrimoine, le musée du Louvre.

Les apports du musée du Louvre sont décrits, par les professionnels de la justice interrogés, dans sa capacité à transmettre une conception des arts, des civilisations et de l'histoire de l'art dont les caractéristiques résideraient dans une possible réflexion sur l'histoire des hommes et de leurs cultures. Car l'ampleur temporelle et géographique des collections du musée fournit des thématiques susceptibles de trouver de nombreux échos pour des publics d'origines culturelles variées, ce qui est le cas de plus de la moitié des personnes écrouées à la Maison d'arrêt de la Santé :

*« Grâce au fonds extraordinaire du Louvre, vous allez nous permettre d'avoir accès à une multitude d'ethnies, d'horizons, de pays, de civilisations différentes ».*

Professionnel de l'éducation nationale, Centre scolaire

*« Je pense évidemment à tout ce qui pourrait être apporté de connaissances de ce qui se passe au niveau artistique et ce qui s'est passé au niveau artistique dans d'autres pays : les pays maghrébins, africains, asiatiques etc. Par rapport au monde musulman aussi, très compliqué, très compliqué pour eux. Le fait de faire des figures par rapport à leur culture, est ce qu'on a le droit, la calligraphie oui, mais peut-on dessiner ? Toutes ces choses- là, c'est des contenus, des façons de s'exprimer qui sont comme dissociés d'eux mêmes, quelque part ».*

Professionnel du Service Médico-Psychologique Régional

*« C'est vraiment chercher ça, cette petite chose qui fait qu'à un moment donné, il se passera quelque chose. Je pense que l'art est fait pour ça aussi, pour penser, réfléchir autrement, rencontrer des cultures qu'on ne connaît pas ».*

Professionnel de la justice

Les collections du Louvre permettent d'envisager la découverte de pratiques d'expression, de techniques artistiques variées et leur évolution dans l'histoire, mais aussi une rencontre avec les métiers du monde de l'art et de la culture :

*« Je trouve très intéressant d'envisager des rencontres avec les professionnels du Louvre. C'est une richesse du Louvre, tous ces métiers. Ça peut vraiment être passionnant de permettre aux personnes détenues de rencontrer ces personnes, de parler de leur métier, ça, c'est le genre de propositions que seul le musée du Louvre peut faire ».*

Professionnel de la justice

L'ensemble des professionnels, qu'ils soient directement ou indirectement concernés par le programme, en a une vision positive, même si celle-ci peut se teinter de scepticisme ou de réserves pour certains, notamment pour les personnels de surveillance. Le bien-fondé et les bénéfices du projet portent sur trois dimensions : la mobilisation de la personne, la contribution à une forme d'adoucissement de la peine, l'utilité des activités en terme de « formation » pour les personnes détenues, les personnels de surveillance estimant cependant que les activités culturelles sont plus susceptibles de s'adresser aux détenus « *les plus motivés* ».

### **La mobilisation de la personne**

Pour les professionnels de la justice, le préalable à toute perspective de participation à la vie sociale (et à tout horizon d'espérance) pour les personnes détenues, réside dans un processus de travail qui va mobiliser leur histoire, leur « itinéraire » et leur propre subjectivité. Il s'agit, par des expériences significatives, de favoriser les conditions de modification du regard que les publics visés portent sur eux-mêmes.

Ces expériences peuvent contribuer à réaffirmer leur place dans la société, mais aussi, à élaborer une finalité de la peine au-delà de la seule « sanction » :

*« Le rapport à l'État n'est pas que dans un sens de sanction mais aussi ils ont le droit de se dire qu'être citoyen de ce pays, c'est aussi avoir accès à toutes ces œuvres, à tout ce savoir. L'État est aussi là pour mettre cela en place dans leur direction ».*  
Professionnel de la justice

En favorisant une expression de la singularité qui va permettre d'être à nouveau acteur :

*« Faire en sorte que les gens, par de multiples biais, dont celui de la culture, soient acteurs. Acteurs de leur pensée, de leur façon de vivre et qu'ils ne soient pas passifs. Or, on a tendance, quand on est un peu exclu, à être facilement assez passif, parce qu'on a l'impression qu'on ne peut aller vers rien, il y a un manque de confiance en soi ».*  
Professionnel de la justice

En nourrissant la réflexion personnelle :

*« Ils ont du temps ici pour réfléchir, penser ... Ici, ils sont plus dans la pensée que dans l'agir. En détention, on est quand même privé de sa liberté d'aller et de venir donc on a plus de temps pour penser, pour l'intellect, pour développer cela. Ce qu'ils ne faisaient pas du tout à l'extérieur où ils étaient beaucoup plus dans l'agir que dans l'intellect. Ici c'est l'inverse, ils sont peut-être plus ouverts pour se poser des questions ».*  
Professionnel de la justice

*« La culture (...) c'est un outil qui peut permettre de travailler sur soi, à un moment, de réfléchir sur soi ».*  
Professionnel de la justice

Il peut aussi s'agir de décentrer la personne détenue de sa souffrance... Pour les deux art-thérapeutes du Service Médico-Psychologique Régional (SMPR), les conférences du Louvre permettraient de « *mettre entre parenthèses la souffrance relative à l'incarcération* » pendant le temps de leur déroulement, « *d'apporter un souffle d'air* ». Des possibilités d'identification positive sont aussi envisagées, à travers les personnalités et les parcours des artistes évoqués. Cette dernière dimension

fait remarquablement écho aux discours des participants et à leur intérêt pour la figure et l'itinéraire des artistes...

*« Donc aller à une conférence, cela élargit l'esprit, cela dynamise, voilà cela pourrait être très bien [pour les personnes détenues] ».*  
Professionnel du SMPR

La possible remobilisation de la personne, indispensable à tout projet de (ré)insertion sociale, est fortement soutenue par les responsables du projet, les travailleurs sociaux et les thérapeutes ainsi que par les professionnels du centre scolaire, sur le versant, cette fois, des apprentissages.

Les professionnels du centre scolaire de la Maison d'arrêt de la Santé voyaient, plus précisément, dans la programmation du musée du Louvre, l'opportunité de renforcer une pédagogie de détour, destinée à *« ramener la personne aux études, à l'écriture, au savoir, à l'apprentissage »* et de nourrir le travail d'interdisciplinarité des enseignants. Parmi les passerelles pédagogiques possibles, les professionnels du centre scolaire envisageaient, à l'origine du projet (ce qui fut ensuite réalisé) la mise à disposition de documents que les enseignants auraient la possibilité de numériser, ou encore, la venue dans la classe, trois à quatre fois par an, d'un conférencier du musée du Louvre : événement fort pour les étudiants empêchés, susceptible de produire une dynamique, un « déclic », la rencontre avec quelqu'un d'extérieur.

La capacité à mobiliser la personne, est, ici encore, valorisée à travers la spécificité de l'apport du Louvre : aider à aborder plusieurs cultures par le biais de la diversité et de la richesse de ses collections, et concrétiser de façon tangible un acte de reconnaissance des cultures d'origine des apprenants.

*« On leur dit, voilà, vous êtes ici, mais on respecte toutes les cultures, toutes les civilisations. Trop souvent ils nous disent « oui, mais vous faites toujours de l'histoire occidentale. » Ils n'ont pas tort en un sens, mais nous, on n'a pas d'autres supports, on manque de supports pour vous permettre de découvrir l'histoire ou la culture océanique, islamique, africaine ».*  
Professionnel du centre scolaire

### **Une contribution à l'adoucissement de la peine**

La finalité des activités du musée du Louvre comme contribution à l'adoucissement de la peine est essentiellement mise en avant par les professionnels de la surveillance, ce qui n'est pas fortuit venant de personnes qui partagent, au plus près et au quotidien, la vie des détenus dont ils ont la garde.

Les activités contribueraient à rompre avec l'extrême uniformité et la répétitivité de la vie carcérale :

*« C'est-à-dire que la vie d'un détenu à l'intérieur de la prison, elle est simple. Il se lève le matin, il cherche à prendre sa douche, on va en promenade, on mange et entre-temps vous avez tout ce qui est le médical, psychologue, médecin ; des fois, les avocats qui passent pour leur affaire (...) Quand je dis que ça leur permet de voir autre chose, c'est surtout une façon de dire que quelque part, ils sont toujours en prison, mais que psychologiquement ils peuvent s'évader au-delà de la prison elle-même. Ça permet de voyager par l'histoire même de certains tableaux, l'histoire même du Louvre ».*  
Professionnel de la surveillance

Elles contribueraient aussi à maintenir une forme de lien positif avec l'extérieur et avec les autres :

*« Je dirais peut-être que c'est une fenêtre sur l'extérieur, ça permet de garder une forme de contact avec la vie extérieure ».*

Professionnel de la surveillance

Les activités auraient aussi la vertu de contribuer à un contact plus positif à l'intérieur même de la Maison d'arrêt, puisqu'elles sont susceptibles de nourrir les relations et les échanges, mais aussi - et symboliquement - d'oublier la situation d'enfermement :

*« Je pense que l'activité, ça leur apporte plus que le sport. Ils ont plus de concentration et ça leur permet aussi d'échanger avec leurs codétenus et ça leur permet aussi de s'évader psychologiquement, de penser à autre chose, quoi ».*

Professionnel de la surveillance

*« Il y a des détenus quand on a le temps de discuter avec, on voit que pour eux, c'est un enrichissement personnel. Ça leur fait passer le temps, ça élargit leurs connaissances, ça leur permet de s'évader ».*

Professionnel de la surveillance

### **Des activités utiles... surtout pour les détenus déjà sensibilisés à l'art ?**

Pour les professionnels de la surveillance, les ateliers et conférences proposés par le musée du Louvre sont, avant tout, des activités visant à enrichir les connaissances, au même titre que l'ensemble des activités scolaires et culturelles proposées :

*« C'est de la connaissance que vous apportez aux détenus. Tout le temps ils ont de la connaissance à prendre, ici. Dans les cours scolaires, dans la religion. Ils prennent de la connaissance, ici. Ça on en est conscients (...). Donc, c'est clair qu'on va leur dire que tous les cours qu'ils prennent ici, ça ne peut être que bénéfique ».*

Professionnel de la surveillance

Elles sont porteuses de transformations potentielles positives :

*« Ça peut peut-être leur permettre de découvrir des talents ou des passions ou stimuler des passions, des choses qu'ils ne connaissaient pas au début. Je ne sais pas, ça les stimule le fait de se mettre à contribution, de se dire « ah, j'arrive à faire un tableau » ; (...) ça les valorise aussi ».*

Professionnel de la surveillance

Mais, les activités peuvent aussi être considérées comme des activités « exigeantes » et éloignées des centres d'intérêt de la majorité des détenus :

*« Ce qu'il faut voir, c'est le profil des détenus qu'on a. C'est quand même une classe très, très, très populaire. Donc ils vont plus s'intéresser à une activité comme le slam que vraiment aux activités qui demandent une réflexion ou qui demandent qu'on mette en avant ses capacités artistiques ou autres ».*

Professionnel de la surveillance

Elles peuvent, de ce fait, paraître plus bénéfiques à ceux qui en étaient déjà familiers :

*« Parce que c'est ... Il y a une minorité quand même qui, à l'extérieur, avait accès à ces activités-là ; qui s'y intéressaient, qui lisaient beaucoup, qui s'exclamaient devant un tableau. Voilà, donc en général, ça dépend de la population ».*  
Professionnel de la surveillance

Pour ces raisons, le caractère aléatoire et incertain des bénéfices que peuvent en retirer les personnes détenues, est souligné par certains personnels :

*« Je pense que toutes les activités ont une utilité. Il suffit juste qu'il y ait le déclic au bon moment parce que la personne est réceptive à ce moment-là. C'est ... C'est toujours pareil, c'est une question de bon moment, de bonne personne, de bonne humeur ».*  
Professionnel de la surveillance

### **Le point de vue des professionnels de la culture**

C'est essentiellement l'opportunité, au sens fort du terme, d'affirmer la fonction sociale du musée qui est exprimée par les professionnels du Louvre, sur deux aspects : agir auprès de publics qui ne franchissent pas le seuil du musée et accompagner ces publics dans l'élaboration progressive d'une *expérience* culturelle et artistique. Il s'agit de permettre à des personnes qui n'ont pas eu accès à la culture de s'y sentir, un jour, à leur place et accueillis.

### **L'art comme facteur de démocratisation et de remobilisation de la personne**

Le rôle du musée est de transmettre un « avant-goût » de l'art et de la pratique culturelle à des personnes qui jusque-là en ont été, pour la majorité d'entre elles, éloignées ou privées :

*« Ouvrir, ouvrir les portes (...) Je ne mettrais pas en priorité les questions de transmission d'histoire des arts, de transmission de savoir. Les enjeux, c'est vraiment celui de cette ouverture, de cette curiosité, de ce goût redonné (...) Que la richesse de cette collection et de toute la vie qui est derrière redonne curiosité, intérêt et goût aux choses, aux personnes ».*  
Professionnel du musée du Louvre

*« Qu'ils puissent ressentir que la culture, c'est fait pour eux, qu'ils aient envie de venir au musée, que ça leur ait donné envie, que ça leur ait plu, que symboliquement ils aient senti que c'était pour eux, que c'était pas pour les nantis ».*  
Professionnel du musée du Louvre

En aidant à structurer une expérience artistique et culturelle qui soit individuellement ou socialement utile :

*« Ils sont dans un autre rapport au temps, dans un autre rapport aux autres, ils ont besoin d'une construction ».*  
Intervenant culturel du musée du Louvre

*« C'est difficile mais intéressant, je sens le sens social de mon travail. Je me sens concerné, impliqué. C'est-à-dire que je vais me battre pour qu'ils puissent prendre quelque chose ».*  
Intervenant culturel du musée du Louvre

En initiant une démarche ou un itinéraire, susceptibles d'être fructueux :

*« Si on pouvait éveiller, réveiller, refaire venir des curiosités, des plaisirs de la découverte ; de comprendre qu'on a soi-même progressé et découvert quelque chose en plus ».*

Professionnel du musée du Louvre

En contribuant, enfin, à enrichir l'imaginaire des personnes détenues...

*« Pour eux, c'est un peu du rêve, de l'imagination de voir toutes ces images, donc ils ont tous un rapport très individuel à la présentation, à la conférence ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

## **6. Attentes et enjeux du dispositif pour les partenaires**

Pour les professionnels de la justice, le musée du Louvre est un partenaire important, à plusieurs égards. Il permet un conventionnement supplémentaire, et de qualité, avec une grande institution culturelle dont le prestige ne peut que stimuler la prise en compte de ces publics par d'autres institutions culturelles :

*« C'est la première fois qu'il y a un partenariat avec le Louvre. Ça veut dire que le Louvre prend en compte les publics placés sous main de justice, s'attache à développer une proposition au sein d'un établissement pénitentiaire, voire de deux. Donc, c'est un grand bénéfice pour nous, ça veut dire qu'il y aura un partenariat de plus créé entre une institution culturelle et un établissement pénitentiaire. Ça c'est déjà un très grand gain ».*

Professionnel de la justice

La renommée du musée du Louvre favorise la nécessaire fédération de nombreux acteurs autour du projet :

*« Moi j'ai trouvé que c'était un projet ambitieux (...) Il y a beaucoup de personnels qui se sont mobilisés autour de ça (...), je trouve ça très bien que les différents personnels de la pénitencière ou du judiciaire aient essayé de se coordonner autour de ce projet là ».*

Professionnel de la justice

*« C'est quelque chose sur le long terme, avec une progression qui a mobilisé beaucoup de personnels de différentes sphères : le SPIP, le personnel de surveillance, les magistrats, le Louvre... ».*

Professionnel de la justice

La prise en charge financière du projet par le musée du Louvre ouvre des perspectives en termes de diversification de l'action culturelle, mais représente aussi un gage de qualité, en direction des personnes placées sous main de justice :

*« Le poids financier qui a été mis par le musée du Louvre, on n'arriverait pas seuls à le faire. Il faut qu'on diversifie nos actions culturelles à l'intérieur de la Santé et nos moyens financiers ne nous permettent pas non plus d'avoir cette qualité -là ».*

Professionnel de la justice

La venue du musée du Louvre, dont le prestige des collections est international, est évidemment un signe fort de l'attention portée aux personnes, de la volonté de rendre accessible des œuvres d'art emblématiques :

*« Cela participe de la réinsertion sociale de la personne (...) que la personne se rende compte qu'elle peut ressentir des choses, sur des choses considérées comme importantes et de haute valeur par la majorité de la population ».*  
Professionnel de la justice

Ce qui peut être de nature à contribuer à la prévention de la récidive...

*« Je pense qu'à partir du moment où ce public est pauvre culturellement, toute ouverture d'esprit peut permettre à la personne d'évoluer positivement et de se sentir mieux au sein de la société et donc peut-être de commettre moins d'actes de récidive ».*  
Professionnel de la justice

Les enjeux et attentes des professionnels du musée du Louvre ressortissent, quant à eux, d'une affirmation concrète du rôle social du musée, dans sa capacité à développer une action d'éducation artistique et culturelle auprès de tous, et à apporter des alternatives aux problèmes posés par l'éloignement du musée. L'approfondissement de démarches partenariales comme celle initiée avec l'Administration pénitentiaire, permet aussi de mettre à l'épreuve la question des formes et des modalités de la médiation culturelle à l'intention des publics éloignés ou « contraints ». Adaptations rendues possibles dans le cadre d'un projet réellement partenarial, comme l'exprimeront les intervenants du musée du Louvre : « [la conférence] il y en avait certains qui décrochaient un petit peu. J'en ai parlé au SPIP et l'idéal c'est 1h, 1h15 » ; « puis très rapidement, en discutant avec les gens du SPIP, il y a eu cette demande du rapport au corps ».

Ces enjeux et ces attentes, traduits par le dispositif artistique et culturel mis en place en 2008, ont-ils permis d'accompagner les personnes placées sous main de justice dans la structuration d'une expérience positive et utile ?



## II – Les conditions de mise en œuvre : un système « sous contrainte »

La volonté initiale des partenaires de s'adresser au plus grand nombre possible de personnes détenues, se heurte, au quotidien, tant aux difficultés inhérentes à l'organisation carcérale... qu'à celles d'un grand musée<sup>8</sup>.

### « L'architecture » carcérale comme espace de l'action

La conduite d'une programmation culturelle dans les murs de la Maison d'arrêt de la Santé suppose tout d'abord de disposer de salles dédiées, qui sont difficiles à trouver et à installer, *a fortiori* dans les bâtiments anciens de la Maison d'arrêt.

*« Comme c'est une vieille prison, il n'y a pas comme dans certaines maisons d'arrêt ou centrales un lieu vraiment dédié avec des salles d'activités qui sont réservées à toutes les activités et qu'on pourrait utiliser (...). Là c'est plus compliqué ».*

Professionnel de la justice

Les locaux du centre scolaire ont finalement été mis à disposition pour la conduite des ateliers. Ce qui représente, en dépit de l'absence de point d'eau dans la salle, une notable amélioration pour les intervenants du musée qui peuvent évoluer dans des locaux plus spacieux et plus lumineux qu'auparavant :

*« On a démarré dans le quartier de semi-liberté, trois cellules réunies avec très peu de lumière, le gardien fermait la porte derrière moi. Là, le fait de travailler en milieu scolaire avec la cour, les gens qui jouent dehors, il y a un côté plus vivant. Il y a des dessins dans le couloir, ça change, ça change tout... Moi je trouve qu'il est super le lieu par rapport à avant, je trouve qu'il est beaucoup mieux ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

Même si des espaces spécialement dédiés aux activités culturelles et de loisirs paraissent souhaitables, cette localisation dans le centre scolaire ne paraît pas de nature à créer une assimilation entre activités culturelles et univers académique, ce qui aurait pu être craint, comme l'exprimera l'un des professionnels du musée du Louvre mobilisé sur le projet : *« Je ne souhaite pas non plus que tout ce qui a trait aux activités du Louvre à la Santé soit connoté au scolaire, pour les détenus qui font un rejet de l'école, qui n'ont pas forcément envie d'aller dans un cadre scolaire. Je pense qu'il faut être vigilant avec ça ».*

### Une forte concurrence des « activités » entre elles

Sur la journée, l'encellulement représente plus de vingt heures sur vingt-quatre. De ce fait, tout ce qui rompt le temps d'encellulement est considéré comme « activité » : les promenades, les trois douches hebdomadaires, les activités scolaires, professionnelles, culturelles et socioculturelles, les formations individuelles, mais aussi les parloirs... Toutes les « activités » n'ont pas le même statut, ni la même importance, au plan matériel et symbolique.

Les activités obligatoires ou à contrainte choisie ont trait à la scolarité, au travail, aux soins médicaux, ainsi qu'aux activités culturelles à visée thérapeutique. Ces activités bénéficient d'un encadrement fixe et bien identifié et peuvent donner lieu, pour les détenus, à des gratifications financières, des

---

<sup>8</sup> *Infra*, page 39 et suivantes.

grâces (Remises de Peines Supplémentaires ou RPS), le cas échéant des diplômes, et au suivi régulier de leur santé.

Les activités optionnelles relèvent d'un « temps libre » et réunissent promenades, activités culturelles et socioculturelles, parloirs... Elles sont caractérisées par la diversité des propositions, et leur caractère ponctuel, aléatoire ou exceptionnel (excepté pour les promenades). Le besoin, le désir ou la simple curiosité motivent la participation des détenus.

Les détenus susceptibles d'être intéressés par une « activité » proposée par la Maison d'arrêt sont confrontés à des arbitrages souvent complexes. Le régulier et l'imprévisible (le travail, les soins, les parloirs), le ponctuel et l'aléatoire (les activités culturelles et socioculturelles), l'immédiateté (d'un état d'esprit et d'une décision), se conjuguent avec la nécessité de prévoir, de s'engager, de planifier, ce qui tient parfois de la gageure au regard de la détresse qui est souvent la leur. Autant de facteurs qui expliquent que l'inscription des détenus aux activités ne vaut pas participation...

Participer à une activité, c'est souvent choisir entre plusieurs activités et, toujours, devoir renoncer à l'une des deux promenades organisées quotidiennement, renoncement aussi sensible aux variations de l'état d'esprit du détenu qu'à celles du temps qu'il fait à l'extérieur :

*« On dit promenade, mais vous savez c'est pas un luxe que de sortir prendre l'air 1h30 par promenade, trois heures par jour si on fait les deux (...). C'est une nécessité d'aller s'oxygéner ».*  
Personne détenue, 59 ans

*« Psychologiquement, rester en cellule, ne pas voir le jour, ne pas respirer, être enfermé ».*  
Personne détenue, 28 ans

Certains détenus se saisissent des activités rémunérées qui leur sont proposées afin de pouvoir assumer les frais incontournables de leur incarcération : nourriture complémentaire, location du téléviseur, petits mandats destinés à la famille :

*« Mais bon, on travaille. Avec toutes les activités, on pourra pas tout faire ... Le temps de travail et le temps d'activité, c'est un peu juste, vous voyez ce que je veux dire ? ».*  
Personne détenue, 21 ans

Ceux qui travaillent sont encore moins libres de leur temps, car, pour « être bien servi en travail », dira l'un d'eux, il faut tenir les délais...

*« Je me souviens très bien de Babylone. À cette époque, j'avais du travail, parce que moi je travaille tous les jours [dans ma cellule]. Si, si. Samedi, dimanche, lundi ... Il n'y a pas de jour, c'est un travail comme ça. Ils nous ont envoyé par exemple 20.000, 30.000 ... des pliages, des collages. Il faut terminer parce que nous avons des accords avec des concessionnaires. Par exemple, il y a un délai ... Il faut respecter aussi le travail ».*  
Personne détenue, 35 ans

La contrainte est accrue par le caractère collectif du travail, qui implique des codétenus :

*« On travaille en équipe et je crois que c'est pas une bonne idée que moi je participe à une activité et que les deux autres, ils travaillent. Si les autres ils bossent et moi je pars, je crois pas que les autres, ils seront contents ».*  
Personne détenue, 35 ans

Le caractère aléatoire du travail associé à l'incertitude sur le temps nécessaire à la bonne réalisation de la tâche, pèsent aussi sur la participation aux activités :

*« Ce dimanche nous avons reçu 7500 pièces. On nous donne le boulot, il faut le prendre aujourd'hui parce que c'est une urgence aussi. Alors nous [avons] bien bossé samedi et dimanche jusqu'à jeudi (...). Il y a des jours, il n'y a pas de travail un jour ou deux jours, même dix jours, quinze jours ... ».*

Personne détenue, 35 ans

Si le travail répond à des nécessités de subsistance, il joue lui aussi un rôle en matière de maintien d'un équilibre personnel, même s'il n'apporte pas, pour certains, le bien-être associé à la pratique d'une activité culturelle ou de loisir :

*« Il y a à plier des dossiers médicaux, des assurances de voiture. Il y a les boîtes. Il y a beaucoup de choses. Il faut être toujours occupé avec des activités sinon, on devient dingue, complètement ».*

Personne détenue, 35 ans

*« Avec le travail, je vis, je mange, je fume, je fais des provisions de nourriture, je paye la télévision. Il y a beaucoup de choses. La peinture ... ça m'aide beaucoup dans ma tête (...) Ça, ça me fait du bien à moi-même ».*

Personne détenue, 35 ans

Ainsi, entre travail - qui se raréfie en milieu carcéral - et activité culturelle ou de loisir, il n'est pas toujours question de choix, en particulier et sans nul doute pour les nombreux détenus<sup>9</sup> qui vivent en dessous du seuil de pauvreté carcérale, soit avec un revenu inférieur à la moitié du revenu moyen<sup>10</sup>.

*« ... C'est pas l'argent qui fait [le bonheur] d'une personne. Il y a des choses, des moments où l'argent ne sert à rien. Mais il y a des moments [où] l'argent sert plus que n'importe [quelle] autre chose ».*

Personne détenue, 35 ans

Parmi les facteurs de non participation aux activités proposées par le musée du Louvre, on rencontre aussi le cas des détenus qui sont déjà engagés dans des activités régulières avec le Service médico-psychologique régional (SMPR). Pour ces activités à visée thérapeutique, la régularité de la participation est demandée. Quant aux activités scolaires et de formation, l'assiduité est le principe de base du maintien de la place :

*« Non, j'ai pas été... parce que ça tombait pas un jour où je pouvais y aller. Parce que bon, comme je faisais des études en parallèle, ça tombait des jours où j'étais à l'école, donc je pouvais pas assister, quoi ».*

Personne détenue, 45 ans

Cependant, pour les professionnels de la Justice interrogés, ce ne serait pas seulement la concurrence entre les diverses activités qui serait en cause - certaines d'entre elles pouvant donner lieu à de possibles négociations – mais aussi la lisibilité de l'offre et la cohérence de l'organisation des différentes propositions car, *« l'administration ne travaille pas suffisamment sur des programmes hebdomadaires pour les personnes. Du coup, il y a cinquante propositions en même temps ou rien du tout, alors qu'on pourrait très bien, on a quasiment le logiciel qui nous permet de construire un programme pour une semaine pour les personnes. Et le prof de sport qui viendrait dans la cellule et*

<sup>9</sup> 58 % dans les prisons françaises, Anne-Marie Marchetti, 2001, citée par Florine Siganos, 2008.

<sup>10</sup> Selon la mesure retenue par l'auteure, op.cit.

*qui verrait que monsieur Untel cet après-midi, justement il est en conférence, il ne lui proposerait pas le sport. Il pourrait y avoir des plannings individuels affichés sur la porte des détenus ».*

De leur côté, certains détenus interrogés ont le sentiment que l'Institution accorde moins d'importance aux activités culturelles, ou ne les prennent pas autant au sérieux que d'autres activités :

*« Plusieurs fois, je ne suis pas venu à l'activité du Louvre. J'étais sur la liste du Louvre, mais ils ne m'ont pas appelé, trois ou quatre fois ils ne m'ont pas appelé. Les surveillants, quelquefois, ils n'y prêtent pas attention parce qu'ils pensent que ce n'est pas important. Si c'est le médecin, si c'est le micro, ils vous appellent, mais si c'est le Louvre ... ».*

Personne détenue, 42 ans

*« Ce qui ne va pas, c'est l'organisation de la prison. Les gens doivent aller voir le docteur, le dentiste, ici ou là. Quelqu'un doit regarder s'il y a une activité Louvre. S'il y a une activité Louvre, la personne ne va pas chez le médecin, le dentiste. Il doit y avoir un système qui permette de dire : « ok, cette personne est sur l'activité Louvre, aussi il ne va pas voir le médecin aujourd'hui, il ira demain. Ok, nous faisons quelque chose de sérieux avec le Louvre, alors nous nous assurons que ces cinq personnes qui y vont ou ces dix personnes, ne seront pas appelées pour le dentiste, ne seront pas appelées pour le médecin ». Le Louvre ne vient pas tous les jours, le médecin vient tous les jours, le dentiste vient tous les jours. Il doit y avoir une communication entre [le SPIP], le médecin, le dentiste ».*

Personne détenue, 42 ans

### **La non participation comme forme de protection ou de rejet du milieu carcéral**

Certains détenus interrogés, mus par la volonté d'éviter les interactions sociales, ou d'entretenir un rapport le plus distant possible avec l'univers carcéral, optent pour l'encellulement, par suspicion pour toute proposition émanant de l'Institution :

*« Là, tout ce qu'on leur propose, on leur propose des restrictions, des humiliations. Alors ça, c'est à tout bout de champ dans la journée, alors comment voulez-vous que des camarades comme ceux-ci puissent comprendre qu'un jour on leur propose des choses gentilles, douces, artistiques même. Ils se disent : « c'est bizarre, c'est louche » parce que ... voyez ».*

Personne détenue, 59 ans

Il peut aussi s'agir d'une forme de protection destinée à se prémunir de rencontres potentiellement hostiles et à risque :

*« Il y en a qui sortent jamais, par peur des représailles. Il y en a qui préfèrent ne jamais bouger, aller à la douche discrètement, ne croiser personne. Je ne sais pas comment ils font pour tenir ».*

Personne détenue, 28 ans

*« Certains ne veulent pas pratiquer des activités parce que telle ou telle personne l'a fait, et qu'ils ont peur de subir des pressions, du racket ».*

Professionnel de la justice

Le refus de la participation peut valoir pour soi-même, mais aussi rejaillir sur les autres détenus...

*« Même quelqu'un qui se dirait « ah, ben tiens, justement, j'y ai pas été, là, pourquoi j'irais pas voir, je suis en prison, je vais avoir l'occasion », il y a un phénomène d'influence aussi. Le phénomène de*

*solidarité ça joue dans tous les sens. On peut dire qu'ils se stimulent là, mais dans le mauvais sens du terme : « qu'est-ce que tu vas faire là-bas ? T'as quelqu'un à voir ? Tu vas discuter avec quelqu'un ? ».*  
*Tous les petits délinquants ... Pour eux ils voient pas l'intérêt d'aller à ce genre d'activités ».*  
Professionnel de la surveillance

Marginalement, certains détenus peuvent se désintéresser des propositions qui leur sont faites, la complexité de l'organisation s'ajoutant au caractère *a priori* élitiste des activités culturelles, ce qui contribue à nourrir les représentations d'une participation aux activités qui serait davantage un « passe-droit » qu'un droit ...

*« Vous savez, s'il n'y a pas d'affiche pour nous dire : il y a ceci ou cela ... Une activité, c'est plutôt par piston ».*  
Personne détenue, 42 ans

### **Le circuit des procédures d'inscription**

À la concurrence des activités entre elles et aux multiples arbitrages qu'elles occasionnent, s'ajoute le nécessaire circuit des procédures d'inscription, dont la complexité ne facilite pas la participation des détenus. Certains pensent ne pas avoir été informés de la tenue d'une activité - « *c'est que je n'ai pas été prévenu de tout ça* » - d'autres, en avoir été informés trop tardivement : « *des fois [les coupons] c'est pas distribué, ça reste dans le bureau. Carrément des fois on les reçoit, l'activité elle est déjà passée. C'est plus souvent ça. C'est ce qui arrive à 80 %. Chaque fois l'activité, elle est passée* ».

Les inscriptions aux activités culturelles, qui se font par le biais de bulletins individuels comportant un coupon à renvoyer à la responsable des activités culturelles du SPIP, semblent parfois des bouteilles jetées à la mer...

*« J'ai vu un peu sur le papier (...). J'ai pas fait vraiment attention (...). J'ai mis ça dans la boîte aux lettres (...). Mais j'ai toujours pas de réponse. Jamais ils sont venus me chercher. Vous êtes inscrits sur la liste d'attente ou... je sais pas... ».*  
Personne détenue, 21 ans

Quant au principe de la liste d'attente, susceptible de donner une chance supplémentaire de participer à une activité en cas de désistement ou d'absence des personnes qui avaient été retenues, il paraît, à beaucoup, trop hasardeux, et peut donner lieu à de l'amertume :

*« Vous ne m'avez pas pris en considération. Il y a des gens qui se sont inscrits, qui se sont désistés, alors du coup, tu restes dans ta cellule, t'annules tes autres activités et personne ne vient te chercher. En plus, ce n'est pas la première fois ».*  
Personne détenue  
(Message écrit adressé au SPIP)

*« Si nous on est sur la liste d'attente, on se dit : mais si on m'appelle pour la conférence et que je suis en promenade, je rate la conférence ; mais si je vais pas en promenade et qu'on m'appelle pas, j'ai raté les deux ».*  
Personne détenue, 59 ans

Certains détenus disent tout ignorer de la suite ayant été donnée à leur demande d'inscription : ont-ils été « appelés » ? Leur demande a-t-elle été prise en compte ?

*« Oui, on m'a pas appelé. Ou peut-être j'étais en promenade ou peut-être j'étais au parloir, je ne sais pas (...). J'avais répondu sur le papier qu'on reçoit en cellule. J'ai rempli, j'ai pas eu de nouvelles. On m'a dit que ça c'était passé. Je ne sais pas s'ils m'ont pas inscrit ou si c'est la détention qui [m'a] pas appelé ».*

Personne détenue, 24 ans

*« Ça va, ça vient. On est perdus. C'était le dessin qui m'intéressait. Ça me plaisait bien ça. Qu'est-ce que je peux faire... Peut-être que ma place a été changée pour quelqu'un d'autre ? ».*

Personne détenue, 21 ans

### **Une information insuffisante sur la nature des activités proposées**

L'information préalable sur les activités proposées par la Maison d'arrêt a une fonction importante pour les publics concernés : elle leur permet de se projeter dans la future activité, de susciter leur intérêt ou leur curiosité, donc de *motiver* leur inscription.

*C'est la proposition qu'on verra sur le papier ... vous mettez un petit résumé ».*

Personne détenue, 59 ans

*« Mais il est nécessaire d'expliquer un peu ce qui va arriver parce que bon ... si vous ne le faites pas, les gens peuvent avoir le sentiment de ne pas être intéressés ».*

Personne détenue, 42 ans

Le manque d'informations jugées suffisamment concrètes et précises ne favorise pas l'inscription des détenus, et peut nuire à leur investissement futur : incompréhension des contenus, de leur articulation, voire, tout simplement, de la durée de l'activité proposée...

*« L'atelier fresque, je ne savais pas ce que c'était. J'y suis allé parce que je voulais voir ce que c'était ».*

Personne détenue, 42 ans

Ce sont parfois d'autres détenus qui prennent le relais, en devenant prescripteurs de l'activité, allant jusqu'à jouer le rôle de véritables tuteurs auprès des plus jeunes :

*« Ils nous expliquent en gros sur le papier « nature morte » « dessin » et on n'en sait pas plus (...). Quand je suis arrivé, mon ancien codétenu m'a dit « inscris-toi au Louvre, ils font faire de bonnes choses ». Il est sorti, il aimait bien le musée du Louvre et c'est lui qui m'a dit « inscris-toi, inscris-toi ». Il était un peu âgé, et après j'ai commencé à y aller. Il était gentil et moi, il m'a bien ... Il m'a bien mis dans les bonnes choses. Il m'a dit « fais ça, fais ça » et je l'ai écouté et c'était bien ».*

Personne détenue, 24 ans

### **Pour les personnels de surveillance, l'acheminement des détenus : entre gestion du nombre, activités prioritaires et sécurité**

L'intégration des activités culturelles dans le quotidien carcéral induit un déplacement accompagné (excepté pour les personnes auxquelles il est délivré un bon de circulation). La gestion des

déplacements, et donc l'acheminement des détenus vers l'activité, incombe aux personnels de la surveillance et s'inscrit dans les procédures réglementées de tout « mouvement » en prison.

La caractéristique des « mouvements » liés aux actions culturelles réside en premier lieu dans le fait que ces activités ne sont pas considérées comme prioritaires, contrairement aux promenades, aux parloirs et aux soins de santé ; en second lieu, au fait que ces mouvements concernent un nombre restreint de personnes. Compte-tenu du nombre important de personnes détenues<sup>11</sup>, les chevauchements entre les différents mouvements sont inévitables. Ce qui crée, de façon tout aussi inévitable, un sentiment de déséquilibre entre les mouvements concernant un nombre important de détenus et ceux qui en concernent un nombre restreint :

*« Effectivement, ça crée beaucoup de mouvements. Quand on a à l'étage près de 100 détenus, c'est pas évident de se concentrer sur une personne, même deux ou trois personnes. Des mouvements, il y en a énormément ».*

Professionnel de la surveillance

*« C'est difficile lorsque vous êtes surveillant, vous avez entre quatre-vingt, à un moment on a connu cent vingt bonshommes à l'étage ... Vous êtes seul, vous avez un téléphone qui n'arrête pas de sonner parce qu'on demande les bonshommes un peu partout (...). Vous avez des objectifs à atteindre, que tous les bonshommes ils soient appelés à gauche et à droite, le médical c'est très important, les avocats c'est très important, la promenade. Ils ont droit à leur promenade. Il y a des roulements de douche, donc ils ont des douches, aussi ».*

Professionnel de la surveillance

La gestion de ces « mouvements » provoque d'inévitables retards...

*« Il peut y avoir des retards dus à l'institution. Les actions culturelles ne sont pas des mouvements prioritaires et il y a des mouvements qui, s'ils ne sont pas exécutés au moment prévu, peuvent mettre en jeu la sécurité de l'établissement. Donc, on exécute d'abord ces mouvements-là. Si vous avez le détenu cinq minutes avant le mouvement prioritaire, celui-ci va se trouver décalé à la fin du mouvement prioritaire et ça va entraîner une gêne [pour l'activité culturelle] ».*

Professionnel de la justice

*« Toutes les activités, des fois, c'est dur à gérer parce que vous avez la promenade, l'UCSA, le SMPR, les détenus qui doivent partir à l'atelier travailler. C'est ... C'est énorme, on se rend pas compte mais c'est énorme et en plus vous avez les parloirs (...). Je crois que j'ai eu ce problème avec le Louvre. C'était un mardi, mais la liste est arrivée en même temps que la promenade. Il faut savoir que la promenade prend à peu près ... [Il faut] 30 à 45 minutes pour que la promenade puisse bien partir, c'est-à-dire qu'au moment où il y a la promenade, il n'y a aucun mouvement, tout est bloqué (...). Pendant 30 à 45 minutes tout est bloqué (...). Après on vous appelle, on vous dit « les gars qu'on vous a demandés, ils sont où ? ». Il faut comprendre qu'il y a la promenade ».*

Professionnel de la surveillance

... Dans un contexte de primauté des conditions de sécurité :

*« Ça a été décalé les ateliers. On nous a demandé les bonshommes pour 13h30. On a fait comprendre au Chef que c'était pas possible. Quand vous arrivez, il faut faire l'effectif, savoir si tous les bonshommes sont à l'étage (...). On est plutôt axés, basés à savoir ceux qu'on a à l'étage, qu'il en manque pas un, que tout se passe bien. À n'importe quel moment, tout peut arriver aussi. »*

Professionnel de la surveillance

---

<sup>11</sup> 619 au 1<sup>er</sup> juillet 2009, source F.N.D.

## Le comportement de certains détenus avant le démarrage des activités

Les professionnels de la surveillance distinguent deux figures de détenus aspirant à participer aux activités culturelles : ceux qui participeraient aux activités essentiellement pour « *sortir de leur cellule* » et ceux qui seraient motivés par le désir de préparer « *sérieusement* » leur sortie de prison. Pour ces derniers, l'accompagnement jusqu'aux activités apparaît comme légitime aux personnels de la surveillance, tandis que pour les premiers, l'accompagnement vers les activités est essentiellement vécu comme un alourdissement de la charge de travail et une prise de risque.

Avec les détenus qu'ils jugent peu motivés par la participation aux activités culturelles, les personnels de surveillance appréhendent de se trouver confrontés à des personnes qui saisiraient le prétexte de l'activité pour échapper à leur vigilance, ou profiter du temps entre la sortie de la cellule et le lieu de l'activité (pour ceux qui détiennent un bon de circulation), ce qui pourrait mettre en cause la responsabilité du surveillant et le bon déroulement de son travail :

*« Il y en a, dès qu'il y a une activité, ils s'inscrivent pour sortir. Tout ce qui leur permet de sortir (...). Dès fois, vous le lâchez ; il va passer son temps à aller faire ses courses à droite, à gauche (...). Avant de se rendre à l'activité, ils ont le temps d'aller un peu partout (...). On va encore vous harceler au téléphone pour vous dire « t'as pas envoyé Untel » (...). Untel, on est sûrs de l'avoir envoyé à l'activité, quand on y va, il n'y est pas, c'est à vous d'aller le chercher. Il y a la direction qui vous met la pression, « il est où votre détenu ? Vous gérez mal votre étage »... C'est par rapport à ça qu'on est ... Quand on en a quarante-huit ou une cinquantaine, on ne peut pas se baser sur quelques-uns. « Où est-ce qu'il est ? », « Ça fait vingt minutes que je l'ai envoyé ». Ça arrive assez souvent ».*  
Professionnel de la surveillance

Les surveillants peuvent aussi se trouver confrontés à des détenus qui se sont désintéressés de l'activité à laquelle ils s'étaient inscrits et ne sont plus prêts à s'y rendre le moment venu :

*« On vous donne quinze noms sur une liste. On fait un tour. Déjà, si le gars il n'est pas intéressé par cette activité, il sera pas prêt (...). Vous allez passer, vous allez ouvrir la cellule, vous allez dire « voilà, telle activité » ; ils vont faire « ah bon j'ai activité ... D'accord surveillant, je me prépare ». Le temps qu'il se prépare, il y a peut-être une autre chose à faire sur l'étage : envoyer une promenade, ou au SMPR. Celui qui a dit « je me prépare », on l'a peut-être oublié. Il va se mettre à frapper [contre les barreaux]. On va aller ouvrir, on lui dit « vas-y maintenant » il dit « attends-moi, surveillant, je reviens ».*  
Professionnel de la surveillance

*« Des fois ils mettent leur nom, ils s'inscrivent à tout parce que ça leur permet de sortir de la cellule, mais des fois on vient leur ouvrir, ils tombent des nues... Ils disent « ouais, j'étais inscrit à ça ? ». Ce qui fait qu'on a fait un tour de course avec un mec qui n'a aucun intérêt pour l'activité ».*  
Professionnel de la surveillance

Au-delà de la « simple » absence de motivation, certains participants potentiels font montre d'attitudes dépressives ou de formes de résistance :

*« D'autres détenus sont couchés dans leur lit. Vous venez les voir pour leur dire « vous avez telle activité ». Soit ils vous répondent pas, soit ils vous font un signe de la main comme si cela ne les intéressait pas. Ils se réveillent au bout d'un moment et ils constatent qu'ils veulent pas rester dans la cellule ».*  
Professionnel de la surveillance



*« Des fois les types ne veulent pas se lever ».*  
Professionnel de la surveillance

Avoir affaire à des participants potentiels peu motivés, ou démotivés, *« prenant leur temps »*, c'est prendre le temps du personnel et celui des autres détenus, car *« même si vous avez des listes, même si vous essayez de prendre de l'avance en disant aux détenus « vous savez, vous avez telle ou telle chose à telle heure », vous êtes devant la cellule et vous allez toujours rester à attendre parce que le détenu va prendre son temps. Et en prenant du retard avec lui, vous faites prendre du retard à tout le monde »*.

### III – Les contraintes de la participation

La participation aux activités culturelles met au jour la confrontation de difficultés qui réfèrent aux compétences et aux savoirs des participants, et aux formats et « styles » de savoirs et d'apprentissages mobilisés par les deux familles d'activités proposées : les conférences d'une part, les ateliers, d'autre part.

#### La barrière de la langue et des savoirs

Une cinquantaine de nationalités différentes sont représentées à la Maison d'arrêt de la Santé et la moitié des personnes écrouées sont de nationalité étrangère. Si certains documents administratifs sont traduits en anglais, espagnol, russe et arabe, ce n'est pas encore le cas des programmes d'activités culturelles.

Compte tenu des spécificités de la population carcérale, l'absence de maîtrise de la langue française représente, à l'évidence, un obstacle majeur pour le suivi de la conférence, mais aussi pour celui de certains ateliers (ou de certaines activités proposées au sein des ateliers). Si l'atelier ne résout pas les problèmes d'accessibilité linguistique, il semble néanmoins les atténuer :

*« Pour moi ça a été un peu difficile parce que je ne comprenais pas ce qu'il disait à propos des images projetées, c'est seulement en français (...) mais bien sûr vous devez le faire en français, on est en France. Mais il m'a manqué ce qu'était exactement l'histoire des différentes fresques, mais quand on a travaillé avec les matériaux, c'était très bien ».*  
Personne détenue, 42 ans

*« Le gros avantage du dessin, c'est que ça passe par la main. Le dessin, c'est du concret. De comprendre que des gestes abstraits donnent du concret, et le voir surtout ».*  
Intervenant culturel du musée du Louvre

L'absence de maîtrise de la langue et de l'expression peut aussi représenter un frein à la participation de détenus français (supposés disposer d'un niveau d'instruction suffisant), certains d'entre eux ne s'autorisant peut-être pas à participer :

*« J'avais remarqué que souvent les détenus qui étaient présents [aux ateliers], c'était quand même des détenus qui avaient un bagage. Déjà, c'était des personnes qui étaient capables de faire une phrase complète quoi : sujet, verbe, complément (...). Pour moi, ils parlaient bien par rapport aux autres détenus qu'étaient pas capables de faire une phrase ».*  
Professionnel de la surveillance

#### Une forte hétérogénéité du profil des participants, de leurs compétences et de leurs motivations

Le caractère aléatoire de la constitution des groupes, les modifications affectant les groupes, ou encore, le délitement du nombre de participants, sont des contraintes qui pèsent tout particulièrement sur les ateliers mais aussi sur certaines conférences.

L'hétérogénéité se manifeste en termes de familiarité avec l'art, de niveau d'instruction, de maîtrise de la langue française, de culture générale, mais également de motivation et de disponibilité à s'approprier les programmes proposés. Les écarts en terme de niveau de familiarité avec l'art et la pratique artistique sont décrits, par les intervenants eux-mêmes, comme étant très importants,

depuis l'amateur féru d'histoire de l'art jusqu'à la personne n'ayant aucune notion de ce qu'est un musée ou une œuvre d'art :

*« Certaines personnes sont très loin du milieu des musées, de l'art et de la culture. Ça veut dire très, très loin. C'est-à-dire là, l'écart se creuse parce que déjà on a une population qui peut être complètement à jeun de toute notion, de toute information... ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

*« Entre la personne qui ne connaît et qui n'a jamais entendu parler du Louvre, qui ne sait pas du tout où c'est, et qui ne voit pas comment Paris est organisé, et qui n'a jamais vu la Vénus de Milo, même en reproduction, et celui qui, au contraire, sait très bien comment fonctionne une armoire Boule, voilà, on a les mêmes personnes qui sont dans le même lieu et qui écoutent la même conférence ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

Cette hétérogénéité semble accroître les difficultés rencontrées lors des ateliers, dont l'organisation est très différente de celle de la conférence. L'atelier, par sa durée, le nombre de participants qu'il accueille, l'implication qu'il demande et la « technicité » des pratiques sollicitées, est soumis à d'importantes variations de rythmes et de contenus.

Les retards sont endémiques et les arrivées échelonnées ne favorisent pas une dynamique de travail de groupe, pourtant jugée essentielle par les intervenants :

*« C'est important d'être en collectif, aussi. Dix c'est bien. C'est important de voir son travail avec ceux des autres. C'est important d'avoir un kaléidoscope de travail ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

L'écart entre les motivations y serait plus sensible, ce qui nécessite, pour l'intervenant, une capacité à s'adresser efficacement à tous et, en particulier, à ceux qui rencontrent le plus de difficultés de concentration ou d'implication :

*« Là, ça va de l'universitaire à celui qui n'a pas du tout suivi en classe et qui donc n'a pas l'habitude de se concentrer (...) Ce ne sont pas les mêmes individus, ils n'ont pas la même attente. Ceux qui ont du mal à suivre vont décrocher ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

*« C'est un problème d'éducation aussi, la personne n'a jamais été dans un contexte comme ça, il faut recadrer, c'est tout ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

Ainsi que les variations d'humeur...

*« Donc, ce sont des gens très en « dents de scie » aussi, dans les humeurs, des fois. Bon, après, ça ne varie pas tant que ça ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

... et l'entente entre participants :

*« Au niveau de la durée, c'était correct. Ni trop long, ni trop court. Après ça dépend du groupe, le groupe peut ralentir, parler de la prison ou poser des questions hors sujet. Là ça allait ».*

Personne détenue, 36 ans

*« Des fois, ils ne se connaissent pas, c'est plus froid, plus tendu. Des fois il y a des communautés qui ne sont pas en grande sympathie ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

Les domaines et techniques proposés seraient aussi plus éloignés des habitudes culturelles de la majorité des participants, à l'exception de certains détenus en ayant déjà l'expérience et le goût :

*« Des fois, je sens que c'est très, très éloigné du milieu d'où ils viennent, le travail du dessin ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

*« Le dessin, la peinture, souvent ça évoque trop de dons, (...) de talents nécessaires et de travail ».*

Professionnel de la justice

### **Une « maquette » des activités difficile à établir**

Le rythme, le format, la durée et la temporalité des ateliers, partagent les acteurs en présence, contrairement à la conférence, pour laquelle une « maquette » bien adaptée à l'auditoire semble avoir été trouvée.

*« Je dirais qu'une heure quinze, c'est vraiment le maximum. Les premières que j'ai faites, je suis allé jusqu'à deux heures. Il y en avait quelques-uns qui aimaient bien mais c'était les plus, entre guillemets, éduqués ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

*« Un atelier à l'année, c'est sûr, en termes de contraintes, c'est moins contraignant, mais par rapport à notre public en fait, on s'aperçoit que ce qu'il y a de mieux, ce serait, en fait, un [format] intermédiaire. Parce que les ateliers de deux jours, c'est trop court et ils s'en plaignent un peu, ils restent sur leur faim etc. Ils ont besoin, en détention, d'une certaine régularité et ce dont on s'aperçoit, c'est que ce sont des ateliers à peu près de deux à trois semaines qui seraient opportuns, c'est pas trop court, c'est pas trop long ».*

Professionnel de la justice

*« Pour les faire venir, il faut qu'il y ait un but, s'il n'y a pas de but, il n'y a pas de progression. Là, les gens ont besoin d'avoir un projet sur la longueur. Ça fait partie de la réinsertion, non ? La réinsertion, c'est aussi développer un projet, un truc structurant ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

*« En une séance d'atelier, impossible de construire, c'est une initiation (...). Pour moi c'est pas intéressant, surtout pour ce public-là qui demande tout le contraire ... Ce n'est pas parce que certains détenus n'y arrivent pas du tout ... ça les ancre, je crois, pour ceux qui y arrivent ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

## Conférence et atelier : deux modes différents d'appropriation culturelle

### La conférence, espace de savoirs et de sociabilité légitime

Les représentations des participants sont sensiblement différentes concernant les conférences et les ateliers.

La conférence fait l'objet d'un *a priori* favorable, quels que soient les bénéfices que les détenus en retirent. Pourtant, sa réception est plus ou moins aisée selon leur disponibilité intellectuelle et émotionnelle, leur maîtrise de la langue française, ou l'intérêt qu'ils portent au thème présenté par le conférencier.

La force de la conférence - et ce qui explique pourquoi elle est particulièrement appréciée, comme, sans nul doute, d'autres activités proposées aux détenus - est qu'elle incarne un autre « lieu » de la prison, opposé au quotidien carcéral : à la fois lieu de savoirs et de sociabilité, dans un espace relativement vaste au sein duquel il est possible d'être réunis à plusieurs. La conférence fait figure d'espace à forte légitimité...

*« Si on va en conférence (...) on est dans une grande salle et puis c'est intéressant ».*

Personne détenue, 47 ans

Le cadre de la conférence fait référence, tout au moins symboliquement et dans son principe, au cadre du débat et du partage d'idées et de savoirs :

*« J'ai besoin de dialoguer, j'ai besoin de dire à l'autre (...). J'ai participé à des conférences avec des camarades de français aussi (...). Je comprends ce que je peux tirer, je sais ce que je peux dire ».*

Personne détenue, 44 ans

Un type d'activité qui, par la vertu de son rituel bien établi, aux dispositifs symboliques caractérisés par la possible présentation de soi (de ses goûts, de ses connaissances, de ses affinités...), pourrait être propice à la recréation d'un espace de convivialité et d'échanges, espace dont se sentent cruellement privées les personnes détenues<sup>12</sup> :

*« Après, il n'y a rien eu, même pas vingt minutes, quoi. Alors ces vingt minutes-là avec un petit jus de fruits, bon ... ben, voilà. Je trouve pas que ... Et puis, côté attractif et en même temps complémentaire à ce qu'on vient de voir ».*

Personne détenue, 59 ans

*« Une petite relation humaine ».*

Personne détenue, 26 ans

*« À la fin de la conférence, s'il y avait un petit encas. Bon, des jus de fruits, parce qu'il y a ... bon ... vous savez ce que ... c'est la prison, donc c'est pas grand-chose ça, mais c'est tellement important ».*

Personne détenue, 59 ans

Cette absence de rituel symbolique peut contribuer à décrédibiliser, aux yeux de certains, les activités culturelles, alors vécues sur le simple mode de la « pacification de la détention »...

---

<sup>12</sup> Ce qui avait pourtant été mis en œuvre à l'issue des conférences, sans pouvoir réellement pérenniser cette proposition, en raison du faible temps disponible, et des difficultés d'organisation et de moyens rencontrées.

*« Une fois que c'est fini, s'il y a un petit fascicule, on le prend, la petite photocopie et puis c'est tout. Alors qu'après j'espérais qu'il y [ait] de l'échange, de la discussion entre détenus et puis, avec le conférencier et puis, s'il y avait d'autres gens... Plus rien... On retourne en cellule et puis on a l'impression que tout le monde a fait son travail. Nous, on a écouté, on a été sages et puis le conférencier, il est venu, il a distillé et puis point barre. Alors qu'il y [ait] pas eu d'échanges après ... ».*  
Personne détenue, 59 ans

... alors que les activités pourraient offrir l'opportunité de recréer ce *partage* qui fonde l'existence, certains participants allant jusqu'à suggérer un possible élargissement de l'activité culturelle à l'entourage familial : *« là, évidemment ça dépasse complètement le cadre des possibilités du Louvre. Mais, si nous savions que lors d'une conférence, eh bien, nos femmes respectives, la famille, pourraient être présentes avec nous, c'est sûr que vous rempliriez la salle parce qu'on partagerait un moment culturel et familial en même temps ».*

Les différents bénéfices associés à l'activité culturelle, qui paraissent si précieux au sein de l'espace carcéral, préserveraient-ils la conférence du manque d'intérêt qu'elle pourrait connaître hors des murs de la Maison d'arrêt ?

*« Moi, je n'ai pas le souvenir d'une conférence. J'en vois trois, ou quatre, j'ai pas le souvenir d'une conférence où il y avait un désintérêt général, quoi ... Ça a toujours plus ou moins intéressé ».*  
Personne détenue, 47 ans

Car la conférence répond à un *besoin*, exprimé comme une urgence par les détenus, de s'instruire, mais surtout *« de s'intéresser à tout, d'avoir un œil sur tout »* :

*« On est toujours intéressés par le savoir de toute façon. On veut toujours apprendre plus. Donc, ça peut être qu'un plus pour moi. D'y aller, d'y assister, de pouvoir développer mes connaissances ».*  
Personne détenue, 45 ans

*« J'essaye d'écouter, j'essaye de comprendre ce qu'ils disent et je comprends. Même si j'ai pas le vocabulaire qui suit, mais voilà, c'est ... instructif, voilà c'est instructif ».*  
Personne détenue, 23 ans

Avec l'idée, même vague, d'un profit futur :

*« On va apprendre de nouveaux trucs, là je le sens ».*  
Personne détenue, 45 ans

Cette *utilité* de la participation est reconnue par les détenus, même s'il s'agit d'un bénéfice qui concernera d'autres que soi. Posture qui souligne la « valeur » accordée à la conférence, même si le détenu ne peut - ou ne souhaite pas - y participer lui-même :

*« C'est pas mal, c'est bien, c'est instructif [la conférence]. Après, il faut ouais ... il faut ... (...) C'est quelque chose d'instructif, on découvre ... pour certaines personnes, c'est pas mal ».*  
Personne détenue, 48 ans

*« Je trouve ça bien comme activité, moi je vois rien d'autre à dire sur les conférences. C'est bien organisé, c'est clair, c'est précis. Bon. Pour la personne qui veut vraiment s'intéresser au sujet de la conférence, il y a matière, quoi ».*  
Personne détenue, 47 ans

## Les obstacles dans la réception de la conférence

Cet intérêt de principe ne signifie pas, pour autant, que les thèmes retenus suscitent l'adhésion, et des obstacles de plusieurs ordres compliquent la réception de la conférence. Les difficultés de concentration, liées à la forme elle-même de la conférence - et à la situation d'enfermement - peuvent rendre son accès très difficile. Le monde de l'art et les thèmes abordés, méconnus ou très éloignés des goûts des participants, accroissent leurs difficultés d'appropriation :

*« Oui parce que le problème qu'il y a, c'est que nous, nous, notre position à nous, c'est qu'on est quand même ... on a beaucoup de problèmes. Déjà l'incarcération, c'est énorme. Donc vous voyez, si vous avez quelqu'un qui est ...euh... comment dirais-je, qui a le niveau d'instruction assez élevé et qui nous compare à certaines personnes qui sont à l'extérieur, qui mangent tous les soirs à leur faim, qui dorment dans un lit bien douillet avec leur famille, leurs enfants, leur femme ou leurs parents ... ne serait-ce que leurs parents ... Ils n'ont pas les mêmes ... vous comprenez ... on pense pas pareil. Parce qu'à plusieurs moments, nous on est loin, vous voyez ce que je veux dire ; nous on s'évade, on s'éloigne. Vous allez nous parler d'un sujet, on s'évade. Vous comprenez ce que je veux dire, et après on revit les instants passés et les instants futurs (...). C'est pour ça qu'on perd le fil (...). Enfin je parle pour moi, mais je pense que c'est le cas de beaucoup de gens (...). Voilà, parce qu'un jour vous y êtes, un autre jour vous n'y êtes pas, donc ... Vous comprenez ce que je veux dire ».*

Personne détenue, 46 ans

À la situation carcérale, génératrice de stress et d'importantes difficultés de concentration, s'ajoute le manque de familiarité de la plupart des détenus avec ce mode d'apprentissage. Un faible niveau d'instruction ne prédispose évidemment pas à l'écoute de conférences magistrales :

*« Bon vous savez, parce que quand vous passez, vous survolez. C'est comme quand vous prenez le train, c'est pareil. Si vous ratez un wagon, c'est pareil. Si vous avez le temps, vous prenez le temps de suivre, de comprendre voilà, et si vous ratez un épisode, c'est sûr qu'après, vous n'arrivez plus à suivre ».*

Personne détenue, 46 ans

Ce qui est transmis par le conférencier peut alors sembler dénué de tout intérêt :

*« ... [Il ne suffit] pas de mettre une diapo et le gars il regarde ... Dire : « voilà, c'est tel artiste qui a fait cela, en telle année. Il a fallu tant d'heures de travail, tout ça ». Pas juste mettre une image. C'est comme si vous prenez un bouquin, si vous regardez juste les images et que vous lisez pas, c'est pas intéressant. C'est pareil, sur une diapo, on a l'image, mais si on sait pas qui a fait ça, on sait pas le temps qu'il a passé, c'est pareil, ça va pas nous intéresser ».*

Personne détenue, 34 ans

Et c'est l'inquiétude du face-à-face avec un univers inconnu qui domine, au point de paraître « effacer » la parole du conférencier :

*« ... Moi quand j'y étais, il n'y avait pas d'explications ».*

Personne détenue, 34 ans

Les conférences renvoyant le musée à son image de lieu présentant des œuvres muettes...

*« J'adore la peinture en général. Donc il est clair qu'assister à ces conférences sur des peintres ou des tableaux, c'est clair que ça m'intéresserait. À condition qu'il y ait pas simplement des photos qui*

*défilent mais aussi un historique de raconté sur l'histoire du tableau en question qu'on vient de voir passer. Sa mésaventure, par exemple. Ça je crois que ça serait intéressant ».*

Personne détenue, 59 ans

### **L'atelier, une activité pragmatique et participative, alternative à la conférence**

L'atelier, majoritairement envisagé par les détenus dans sa dimension d'activité pratique, est apprécié, par eux, *toujours par opposition* aux modes d'apprentissages de la conférence :

*« Moi je suis prêt à faire des efforts pour assister à des conférences, tout ça. Il est vrai que ... [soupir] moi, des connaissances pratiques, cela va plus m'apporter ».*

Personne détenue, 46 ans

*« [La conférence] disons que sur un plan historique, vous parlez d'une histoire, vous parlez d'un peuple alors que la fresque, c'est la pratique. À la fresque, vous m'apprenez comment dessiner. Il y a la pratique. Alors qu'une conférence, on apprend, théoriquement ».*

Personne détenue, 52 ans

*« C'est vrai que la pratique, c'est beaucoup plus pour moi. Ça me servira plus que la théorie. La théorie, bien sûr c'est des connaissances, c'est un développement intellectuel, tout ça ».*

Personne détenue, 23 ans

Les ateliers, s'ils sont, eux aussi, associés aux connaissances, sont jugés plus rassurants, parce qu'ils offrent la possibilité d'apprendre autrement, en petit groupe, et dans un espace qui autorise la prise de parole :

*« La seule explication que j'ai eue, c'était à la peinture. Même quand il passait des diapositives, il prenait le temps d'expliquer, ça oui. Il faisait pas montrer que la peinture. Il montrait toute la perfection, le temps qu'il mettait pour la faire, la personne combien de temps elle a travaillé.*

*[L'artiste] Il s'appelait qui, il faisait quoi... Il savait tout quoi ».*

Personne détenue, 34 ans

*« C'est mieux la pratique pour moi que la théorie. Je préfère assister aux ateliers parce que c'est des connaissances, ça sera plus profitable pour moi qu'une conférence. [Dans un atelier] vous êtes dans un truc, ça vous plaît, vous êtes dedans, voilà, vous essayez de faire au mieux. Aussi, par exemple, voyez, vous essayez de recommencer, alors que la conférence, une fois que ça a été dit, si vous êtes une trentaine, vous n'allez pas dire : « attendez, excusez-moi »... Il va pas, chaque fois qu'il y en a un qui a perdu le fil, il est obligé de lui réexpliquer. Il en a pour toute la journée, quoi ».*

Personne détenue, 46 ans

La pratique en atelier apparaît comme un moyen plus simple et plus accessible d'acquérir des savoirs. Toujours par contraste avec les conférences, les ateliers sont vécus comme moins arides, la transmission des « connaissances » y paraît plus équilibrée, surtout quand elle se développe en réelle complémentarité avec l'activité pratique (comme c'est le cas pour « l'atelier du peintre ») :

*« Il y a la pratique, alors qu'une conférence, on apprend théoriquement. [La théorie] c'était complémentaire dans l'atelier, parce qu'on passe dans la pratique après (...) Donc, c'est un peu complet ».*

Personne détenue, 46 ans



La distinction entre conférence et atelier est également abordée, par les participants, sous l'angle de deux activités mobilisant très différemment la capacité de concentration. Être matériellement occupé permet de fixer plus efficacement une attention jugée beaucoup trop volatile...

*C'est l'atelier-peinture qui m'a le plus plu parce que bon, il nous apprenait, il nous en parlait et on faisait aussi en même temps, ça veut dire qu'on avait une petite toile à faire, c'est pas grand-chose, mais c'est toujours ça. Et avec le regard, on était occupés parce qu'il fallait visionner par exemple l'oiseau qu'on voulait repeindre. Alors, il fallait le refaire, ça veut dire qu'on était bien occupés ».*

Personne détenue, 34 ans

*« C'est vrai que la pratique, vous êtes dedans, vous pensez pas à autre chose ».*

Personne détenue, 21 ans

*« Non, les conférences ... parce que je préfère être occupé. Par exemple, on me demande de faire un truc, je vais le faire. Il y a la tête qui va travailler, il y a les mains qui vont travailler. Sinon, par exemple, on dit « allez, écoutez ! ». Tout le temps les mêmes rabat-joie. J'apprends pas comme ça. J'apprends quand je suis occupé (...). Justement [au centre scolaire] on est sur le tableau, on apprend. On a des devoirs, on a des textes à rédiger, on a des dictées (...). C'est ça qui me plaît, c'est être actif, être occupé à faire un truc ».*

Personne détenue, 34 ans

## La réception des ateliers

Pour les participants interrogés, la motivation à suivre les ateliers du Louvre tient soit à un goût déjà acquis pour les arts plastiques (dessin, peinture, photographie...), soit au désir de s'initier à une pratique complètement nouvelle. Le goût pour les arts plastiques est exprimé en terme de *plaisir* à dessiner :

*« Je dessine depuis longtemps, depuis très longtemps (...). Moi j'aime beaucoup le dessin parce que c'est bien, ça me permet de créer des choses. On peut créer tout ce qu'on a envie dans le dessin, ça c'est bien »*

Personne détenue, 27 ans

Plaisir dont le corollaire est le désir de se former à la technique...

*« Moi, ce qui m'intéressait vraiment, c'était les dessins, c'était de venir dessiner. Vous savez même en cellule des fois, je dessine. Dans mon étage, ils savent très bien que je dessine bien. »*

Personne détenue, 21 ans

Les ateliers sont sous-tendus par l'apprentissage de techniques variées, particulièrement apprécié des participants :

*« Avec le Louvre, c'était une espèce de cours. On suivait un programme. On devait faire une espèce de programme (...). J'ai découvert des manières de dessiner que je savais pas faire. À l'atelier croquis, on a dessiné de plusieurs manières en fait. On a dessiné avec de l'encre, sur du papier noir. Des choses que j'avais pas l'habitude de faire. Mais voilà, c'était pas mal comment on plaçait les lumières ».*

Personne détenue, 27 ans

*« J'ai appris quelque chose. Comment dessiner, comment positionner les représentations dans l'image, l'ombre et la lumière. J'ai appris beaucoup de choses sur les peintures et les dessins, la perspective ».*

Personne détenue, 42 ans

Pour d'autres détenus, il s'agit, plus modestement, de se familiariser, pour la première fois de leur vie, avec une technique - même si celle-ci ne les intéressait pas *a priori* - et de mesurer, pour la première fois de leur vie aussi, leurs aptitudes dans ce domaine inconnu :

*« Oui, oui c'est très bien. Ça nous permet déjà de nous habituer à la peinture, ce genre de choses, quoi. Après, moi vous savez, je ne suis pas très manuel, ça m'a permis de développer un petit peu, quoi (...). J'ai voulu connaître un petit peu ce que je pouvais faire, ce que j'étais capable de faire. Bon, je m'en suis pas trop mal débrouillé ».*

Personne détenue, 46 ans

Le goût d'expérimenter concrètement une pratique, qu'elle soit déjà acquise ou nouvelle, domine :

*« S'il peut y avoir d'autres ateliers comme ça où on met la main à la pâte, ça serait pas mal ».*

Personne détenue, 24 ans

Les participants s'emparent facilement des objectifs de l'atelier, de ses différentes étapes, éprouvent plaisir et satisfaction à l'avoir suivi, et la durée de l'atelier est bien jugée, à quelques ajustements près (les plus amateurs exprimaient d'ailleurs le souhait de la création d'un atelier pérenne) :

*« C'était trop rapide. Nous avons eu seulement une séance pour le dessin et une séance pour la peinture. Je pense que la peinture aurait dû pouvoir se dérouler sur deux séances parce qu'il y a certains détails, il y a des choses qui doivent pouvoir sécher. Je pense que c'est un tout petit peu trop court, une heure ou deux heures de plus [auraient été nécessaires] pour finir la peinture ».*

Personne détenue, 42 ans

Les marques d'intérêt vis-à-vis de la réalisation effectuée lors de l'atelier sont extrêmement variées. Elles vont de l'indifférence jusqu'à l'« accrochage » de sa propre production en cellule, en passant, soit par le refus d'achever quelque chose dont on n'est pas satisfait, soit par la reconnaissance du bien-fondé du cheminement adopté :

*« ... C'est un travail qui demande du temps. Il faut bien le faire pour qu'à la fin, ça ressorte bien. C'est plein de petits trucs qui font le tout. C'est ça qui était bien dans les fresques. C'était de comprendre que voilà, à la fin, on obtenait un résultat ».*

Personne détenue, 23 ans

### **Les obstacles dans la réception des ateliers**

Pour certains détenus, confrontés pour la première fois au principe de l'atelier, et qui ne sont pas en mesure d'en anticiper la trame (faute d'une représentation précise des contenus d'un atelier culturel), les finalités de l'activité leur échappent largement. Comme dans le cas des conférences, les efforts de concentration et de compréhension peuvent s'avérer infructueux :

*« Il y a des fois, tout d'un coup c'est lourd ; vous décrochez complètement. Et je pense que vous avez pu voir, certains détenus commencent à rester concentrés, d'autres non, parce qu'on pense forcément*

*à beaucoup de choses autres que la peinture (...). J'ai vu qu'il y en a qui ont essayé, qui ont fait des efforts, mais c'est pas évident, c'est pas évident ».*

Personne détenue, 28 ans

Les notions qui sous-tendent la production réalisée peuvent rester beaucoup trop abstraites :

*« J'ai essayé de me mettre dedans pour comprendre, j'ai essayé de comprendre ce qu'il nous expliquait, à propos de quoi il voulait qu'on fasse ça, etc. (...). Franchement, je veux pas dire n'importe quoi, j'étais pas assez dedans ».*

Personne détenue, 21 ans

Le module théorique de l'atelier, qui, en général, n'est pas attendu, peut être ressenti comme empiétant sur « l'atelier » :

*« Ça a duré pendant je ne sais pas combien de temps, les explications, les « ceci », les « cela ». On a pratiqué en tout peut-être une journée... On a eu trop d'explications (...). Les explications, j'ai pas aimé, à quoi ça me servait, j'ai pas compris vraiment à quoi ça pouvait me servir ».*

Personne détenue, 23 ans

*« Quand il nous expliquait, il nous parlait, il nous parlait, il nous parlait, il nous parlait... Il y a un moment tu te dis, il ne va pas nous parler sur ce sujet pendant toute l'après-midi, et c'est juste un exemple ».*

Personne détenue, 21 ans

L'approche théorique proposée en atelier peut alors être perçue comme retardant la possibilité d'expérimenter par soi-même. Autant le principe de l'image projetée des œuvres est admis dans le cadre des conférences, autant il peut paraître, pour certains, inadapté dans le cadre des ateliers...

*« On nous a montré plein de diapositives de plein de fresques en nous expliquant les motifs et comment ils en sont arrivés à faire ces couleurs, et sur comment ils l'ont posée, pendant très longtemps, pour enfin nous laisser essayer (...). Franchement c'était trop long, franchement c'était pas intéressant. En plus, je ne suis pas intéressé par les explications, contrairement à Babylone ».*

[Référence à la conférence proposée sur l'exposition temporaire « Babylone »]

Personne détenue, 23 ans

Ce qui renforce, auprès de certains détenus, l'impression d'avoir été conviés à un passe-temps anecdotique, ou, à l'inverse, trop scolaire : « ça rappelle le collège ». Mais c'est surtout le sentiment de rester « sur sa faim » qui domine : la durée du cycle d'ateliers a souvent été mise en cause, car elle est jugée trop réduite pour permettre une véritable familiarisation avec l'activité :

*« On m'a tellement parlé de l'atelier du Louvre ... Moi je pensais ... Là, on n'avance pas (...). Trop rapide, c'est trop rapide ».*

Personne détenue, 24 ans

*« ... Mais en quatre jours, ça reste tout simplement une image ».*

Personne détenue, 46 ans

*« Effectivement, on est restés un peu sur notre faim parce que ben... à partir de la fin de la deuxième matinée, on sentait qu'il y avait matière à travailler et puis après, plouf, plus rien... Et on nous a complètement abandonnés dans le sens où on s'est dits : « bon c'est plus que court parce qu'on n'a pas été mis en appétit suffisamment pour que ça puisse être concret dans le temps », et puis on s'aperçoit qu'après, ben il s'est plus rien passé au niveau de cette activité-là précisément, en fait.*

*Alors c'était même à se poser la question si on n'était pas venus ici pour nous amuser un petit peu et puis ... hop, ça c'est évaporé. J'ai trouvé ça un petit peu frustrant ».*  
Personne détenue, 59 ans

## IV – Les contraintes d’appropriation par les publics

### L’image des musées et du musée du Louvre : du rejet à l’enthousiasme

La population carcérale, caractérisée par son faible niveau d’instruction ainsi que par le cumul de difficultés économiques, sociales et familiales, est une population dont les conditions s’aggravent pendant le temps de la peine, pour plus de la moitié des détenus<sup>13</sup>.

Pour la majorité des personnes détenues, la connaissance du monde des arts et de la culture est rare, et la fréquentation des musées exceptionnelle. La réception, par les détenus de la Maison d’arrêt de la Santé, du programme d’activités du musée du Louvre, fait nécessairement écho à leurs représentations des musées et de la culture. Des représentations contrastées coexistent : certaines positives, d’autres témoignant d’une indifférence ou d’un malaise face à la « haute » culture.

Pour les détenus qui se sentent les plus distants de l’art et de la culture, l’image des musées est peu évocatrice, ou évocatrice d’un univers sans aucun lien avec le leur. Ceux qui se montrent indifférents ou se sentent exclus rejettent aussi un univers perçu comme étant celui des élites et des nantis ...

*« Pour entrer au musée, il faut aimer l’art. C’est pas encore notre délire ».*  
Personne détenue, 34 ans

*« [La peinture] c’est un milieu riche. Dans le milieu de la prison quand les gens ne sont pas intéressés par ça ... parce que c’est un milieu ... voilà, de riches. C’est les bourgeois qu’ont des peintures chez eux, des tableaux. C’est pas l’ouvrier qu’a des peintures chez lui, hein. C’est ... On n’a jamais vu ça ».*  
Personne détenue, 51 ans

Les (bonnes ou mauvaises) raisons abondent pour ne pas avoir visité de musées, et le musée du Louvre en particulier :

*« On m’a déjà proposé [de visiter le Louvre]. Ce jour-là, j’avais vraiment quelque chose à faire, sinon j’aurais vraiment été, mais oui, pourquoi pas, pourquoi pas ».*  
Personne détenue, 24 ans

Quand certains en ont déjà franchi le seuil, celui-ci ouvre sur un univers fondamentalement perçu comme immobile et muet :

*« En fait, vous savez pourquoi je ne suis pas trop musée ? Parce qu’on parle toujours de la même chose. C’est pas comme si on allait au cinéma. Bon, soit on change de musée directement, mais on va pas aller toujours dans le même musée pour parler de la même chose. Maintenant, il y a Internet, il y a beaucoup de choses, ça sert à rien de se déplacer ».*  
Personne détenue, 24 ans

*« C’est comme le Louvre, j’ai déjà été. Je me dis pourquoi une deuxième fois. C’est la même chose qu’il y avait. Peut-être ils ont été changés de place [les tableaux] ou ils les ont mis d’une façon différente, mais bon à la base, ce qu’il y a, c’est pareil ».*  
Personne détenue, 24 ans

Le musée est aussi un univers très étroitement associé au monde scolaire, sa fréquentation étant alors justifiée par le seul fait de « ne pas mourir bête »... Pour les personnes détenues interrogées les

<sup>13</sup> Siganos, 2008.

plus distantes, l'univers des musées est si lointain que les expériences de visites passées se brouillent :

*« [Au Louvre] à l'étage, on montait voir plutôt les peintures. Alors après, il y avait pas mal d'expositions sur la guerre d'Algérie, sur l'Indépendance ».*

Personne détenue, 34 ans

A l'inverse, pour d'autres détenus interrogés, l'image des musées rejoint les représentations positives qu'en a la majorité des Français, même s'ils ne les fréquentent pas<sup>14</sup>. Pour ceux-là, le musée du Louvre est un monument-phare de la Capitale, à l'instar de la Tour Eiffel et des autres monuments prestigieux de Paris. La Pyramide du Louvre contribue notamment à lui conférer ce statut emblématique, largement présent dans les représentations des Français comme des étrangers<sup>15</sup> :

*« Je pense déjà à la petite pyramide ».*

Personne détenue, 23 ans

*« La dernière fois que je suis allé au Louvre, c'était à l'époque de l'inauguration de la Pyramide de Mitterrand. Ça avait suscité une polémique donc c'était intéressant d'aller voir de visu, voir réellement ce que ça donnait dans le contexte. Enfin moi j'ai trouvé ça magnifique (...). Cette pyramide, on a l'impression que c'est un diamant qui ressort à l'intérieur de cette cour, quoi ».*

Personne détenue, 47 ans

Le prestige du musée, relayé par les médias - mais aussi par les intervenants auprès des détenus ayant participé aux activités proposées à la Maison d'arrêt - est alors particulièrement bien traduit par les propos des participants :

*« Le Louvre, on pourrait dire que c'est l'accès à la culture, enfin c'est la pointe quoi. C'est le top de l'accès à la culture sur le plan mondial. Il a une place dans le monde. Il est connu mondialement, eh oui ... Bon l'accès à des œuvres avec des expositions qui tournent... Il y a pas mal d'expositions qui sont consacrées à des maîtres. Enfin ça tourne, ça fait le tour du monde, ça passe obligatoirement par le Louvre ».*

Personne détenue, 47 ans

Le musée du Louvre symbolise la Culture par excellence, à la croisée de l'art et des civilisations :

*« C'est vraiment pour moi le summum de l'accès à la culture. C'est suffisamment diversifié pour pouvoir s'intéresser comme on le disait tout à l'heure à des œuvres ultra-connues autant qu'à des artistes ou des œuvres qui sont beaucoup moins connus. Il y a aussi un accès à différents types de civilisations ».*

Personne détenue, 47 ans

Les représentations positives associées au musée du Louvre mobilisent des éléments civilisationnels et historiques empreints de richesse et de diversité, mais dont les contours et les contenus sont souvent très incertains :

---

<sup>14</sup> Alibert, Bigot, Hatchuel, 2005.

<sup>15</sup> Musée du Louvre. *Les visiteurs étrangers du Louvre*. Rapport d'enquête qualitative. Service études et recherche. 2004.

*« C'est où il y a plein d'art et puis c'est ... c'est ... c'est... c'est très réputé. Je sais pas, il y a des découvertes (...). On apprend beaucoup de choses sur l'histoire. C'est bien ça, je ne me trompe pas ? ».*  
Personne détenue, 48 ans

*« Le musée du Louvre [c'est] beaucoup d'histoire. C'est surtout en fait parce qu'on peut remonter à l'Antiquité. C'est toute une richesse historique, en fait ».*  
Personne détenue, 36 ans

*« Je me dis voilà, c'est un truc où ... Je me dis en fait, c'est comme un style de coffre-fort quoi. C'est un style de coffre-fort ouvert. Je me dis parce que c'est l'histoire qui est à l'intérieur ».*  
Personne détenue, 23 ans

Le musée du Louvre serait le dépositaire de la mémoire collective, universelle, couvrant toutes les époques, toutes les civilisations et tous les lieux :

*« C'est le lieu où c'est la mémoire, la mémoire artistique en fait. C'est le lieu où la mémoire repose pour l'éternité. On va dire, en ce qui concerne tout ce qui est art. L'objet que ce soit l'objet de l'art primaire à l'art d'aujourd'hui contemporain. En fait voilà, c'est la mémoire de l'Homme, la mémoire des peuples ».*  
Personne détenue, 59 ans

La somme de connaissances et de savoirs rassemblés au sein du Louvre le rend incontournable :

*« Je pense que le Louvre, c'est quelque chose à faire. Il faut y aller. C'est quelque chose qui peut servir, quoi ».*  
Personne détenue, 24 ans

Ou, pour le moins, suscite la curiosité...

*« Moi, je sais pas vraiment ce qu'il y a dedans, je voudrais bien savoir ».*  
Personne détenue, 48 ans

Toutes ces représentations influent sur l'image et la réception du programme culturel proposé. Celui-ci paraît soit empreint du prestige du musée, et les détenus saluent alors *« l'entrée du Louvre en prison »*, soit le programme reste, à l'instar du musée, lettre morte :

*« Le Louvre est quand même un monument ... un musée assez riche. J'ai trouvé cette initiative ... Ça a été une très bonne initiative ».*  
Personne détenue, 36 ans

*« Moi, la première fois que je suis arrivé en prison, là, donc il y a sept mois maintenant, quand on nous a fait distribuer un petit papier d'information pour les prochaines conférences, ça m'a surpris. J'ai même pensé que c'était autre chose que le Louvre, bien que c'était écrit « Louvre » ... Que le Louvre s'introduise, c'était impensable ... Vraiment ça m'a surpris et je me suis dit ... euh ... bon, ben ils essaient de faire quelque chose. Est-ce que c'est quelque chose qui va perdurer dans le temps, se pérenniser ? Je ne sais pas, mais ça m'a ... C'est vrai que ça m'a agréablement surpris mais d'abord, le mot « surpris » parce que j'étais vraiment surpris, voilà. J'ai dit : « tiens, c'est un sacré effort de la carcérale » ».*  
Personne détenue, 59 ans

Pour les participants les plus éloignés de l'univers des musées, les activités proposées renvoient à un champ indéterminable, et pour quelques uns, dénué de toute forme de représentation possible :

*« Voilà, sinon j'ai participé à une autre activité, je crois pas que c'était le Louvre, c'était l'activité de citoyenneté violence ».*

Personne détenue, 23 ans

*« Oui, on parlait de ce qu'on pensait de ces films. (...). Oui c'était le Louvre, le SPIP Louvre ».*

Personne détenue, 34 ans

*« Déjà Louvre c'est ... Je sais même pas ce que ça veut dire. Pour moi, Louvre (...). C'est un petit peu compliqué pour moi, vous savez. C'est une bonne question parce que j'arrive pas... Ça sera bien que je sache ce que c'est ».*

Personne détenue, 21 ans

*« J'ai rien à [en] dire »*

Personne détenue, 33 ans

### **Une nécessaire (mais difficile) adaptation des activités dans leur forme et leurs contenus**

La demande des professionnels de la justice portait notamment sur une diversification des ateliers, mais des obstacles de plusieurs ordres compliquent les réponses pouvant être apportées par le musée du Louvre. Le système de contraintes propre au Louvre laisse peu de marge de manœuvre pour une diversification des activités en ateliers.

Les ateliers proposés par le musée sont des ateliers conçus pour se dérouler, pour partie, dans les salles du musée, au contact des œuvres, et leur trame pédagogique n'est pas toujours transposable :

*« Il y a beaucoup de choses qui existent au Louvre qu'on ne peut pas transplanter en prison parce qu'il y a un temps passé dans les salles au Louvre qui serait trop important par rapport au temps passé en atelier, où ce n'est pas valable en prison ».*

Professionnel du musée du Louvre

L'adaptation des ateliers est coûteuse, le nombre d'activités programmées étant peu élevé, dans la mesure où ces activités ne concernent que les périodes de vacances scolaires à la Maison d'arrêt de la Santé :

*« On essaie de diversifier, en même temps on est hyper contraints pour les ateliers, parce qu'on doit piocher dans le catalogue du Louvre. Parce que créer complètement quelque chose (...). C'est très cher de créer un atelier, à la fois en argent et en temps surtout, et en investissement par rapport justement au nombre de fois où on programme, et à la récurrence de l'activité ».*

Professionnel du musée du Louvre

Les intervenants culturels interviennent sur volontariat à la Maison d'arrêt de la Santé, ce qui contribue aussi à réduire la variété des activités possibles. A leur nécessaire formation, s'ajoutent les contraintes de la gestion de l'activité à distance et du cadre fonctionnel et juridique du programme (modalités d'assurance des intervenants, à titre d'exemple).



## Et une nécessaire familiarisation des intervenants du musée du Louvre

Ces contraintes de l'institution font écho à d'autres : celles qui sont ressenties par les intervenants culturels dans l'exercice de leur activité au sein de la Maison d'arrêt de la Santé. Leur familiarisation avec le milieu carcéral, ses règles et ses « publics », représente un pré-requis essentiel pour la bonne réalisation du programme. La familiarisation des intervenants porte à la fois sur le lieu clos de la prison et sur les personnes qui y sont écrouées.

Le lieu lui-même, est inconnu et anxiogène :

*« J'étais perdu dans cet espace, un truc complètement exigü. J'étouffais un petit peu ».*  
Intervenant culturel du musée du Louvre

L'incarcération suscite de l'appréhension, car elle est de nature à engendrer des comportements difficilement prévisibles ou maîtrisables pendant les activités :

*« J'étais pas très à l'aise, je ne connaissais pas du tout ces personnes qui étaient incarcérées ».*  
Intervenant culturel du musée du Louvre

*« On sait pertinemment que ce lieu est enfermé, que les gens sont sous pression. Nous, on se sent beaucoup plus dans la concentration, de se dire attention, il faut vraiment prendre soin de chacun, pas dérafer, parce qu'on sent qu'une étincelle peut mettre le feu aux poudres par le lieu, par les conditions ».*  
Intervenant culturel du musée du Louvre

Pour l'intervenant culturel, il s'agit de trouver une posture adaptée, mais aussi d'asseoir sa légitimité :

*« On est tout le temps dans l'adaptation, dans savoir [y] retourner, faire ses preuves, montrer qu'on n'a pas le BAFA, « ah bon, vous avez fait les Arts décoratifs ? ». Je suis diplômée, je viens pas comme ça, je suis pas stagiaire (...). Ils le voient au fur et à mesure mais c'est une pression, il faut faire ses preuves. Ça c'est typique de la prison. Tout ce dosage est fatigant, mais il est passionnant. C'est intéressant, aussi ».*  
Intervenant culturel du musée du Louvre

*« Il y a des petits cas comme ça, d'autorité ... C'est pas toujours évident. Ils sont dans un contexte déjà tellement cadré qu'on n'est pas là non plus pour être comme ça ».*  
Intervenant culturel du musée du Louvre

La présence de l'intervenant sur le temps long et sa progressive familiarisation vont lui permettre d'instaurer des repères et de trouver « sa » place...

*« Là, le fait d'avoir fait les trois vacances, je sens les bénéfiques. Dans la gestion, dans tout, j'étais plus détendue ».*  
Intervenant culturel du musée du Louvre

*« J'ai fait trois interventions, ce n'est pas beaucoup. La première on arrive dans un milieu qu'on ne connaît pas, on est perdu. La deuxième est très dure parce qu'on connaît, on a peur. La troisième s'est bien déroulée, je savais comment m'en sortir dans ce lieu ».*  
Intervenant culturel du musée du Louvre

La familiarisation passe aussi par l'acceptation de la diversité des motivations - voire, de la non motivation - des détenus, qui ne s'inscrivent pas nécessairement à une activité culturelle en fonction d'un projet précis, contrairement aux publics auxquels les intervenants culturels sont habitués :

*« Les gens viennent au Louvre pour acquérir des connaissances, une technique (...). A la Maison d'arrêt, les gens sont demandeurs d'autre chose. Dans la prison, ce sont des individus que je ne connais pas du tout. Ils attendent quelque chose, mais je ne sais pas quoi ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

Bien plus qu'au musée, il faut du temps pour tisser des relations avec les participants, et il faut du temps pour que ces relations prennent la voie d'une certaine « normalité », devenant alors proches de celles qui pourraient exister hors des murs de la prison :

*« Les détenus sont dans un rapport déjà contrarié par rapport à l'espace, aux gens qu'ils voient. Ils ne maîtrisent rien, et le fait d'avoir plusieurs séances, ce ne peut être qu'enrichissant. On casse un peu ce cadre de contraintes. Parce que sinon, on ne voit les gens qu'une fois. Au Louvre, c'est différent mais à la Maison d'arrêt, les voir plusieurs fois pour avoir le temps de se décoder... Si on les voit plusieurs fois, on oublie les murs de la prison parce qu'après on devient dans un univers de rapport normal aux gens ».*

Intervenant culturel du musée du Louvre

### **L'importance des « univers » artistiques et culturels mobilisés**

Le prestige du musée du Louvre – pour ceux parmi les détenus qui le connaissent et l'admirent - ne tient pas lieu d'adhésion aux activités proposées. Si la programmation proposée se révèle être trop éloignée des références des participants, les enjeux propres au domaine artistique choisi seront ignorés et, de ce fait, inaccessibles dans le temps imparti. Cette *distance* vaut pour d'autres activités proposées par la Maison d'arrêt, un détenu déclarant, à propos d'une activité culturelle autre que celle du Louvre : *« là, ils nous ont pris pour ... un peu pour des prisonniers un peu illettrés ».*

Les entretiens réalisés auprès des personnes détenues ayant participé aux activités du musée du Louvre mettent en évidence deux pôles très opposés, dont l'un suscite un très fort degré d'intérêt, et l'autre, du rejet : un pôle autour des civilisations, du patrimoine monumental, d'œuvres et d'artistes jugés « célèbres », et un pôle autour de l'Histoire de l'art.

Le premier domaine investi (civilisations et patrimoine, artistes majeurs) représente un univers qui « parle » aux détenus, du fait de son caractère universel, de sa matérialité (les monuments, les objets, la vie des artistes), et surtout de sa capacité à susciter **une réflexion sur l'Homme, son identité et son histoire**.

Le second domaine investi (histoire de l'art) représente, quant à lui, un univers **étranger et abstrait**, auquel les détenus pensent qu'ils n'auront jamais affaire, et dont ils ne saisissent pas l'utilité directe pour eux-mêmes.

Si les détenus réclament des thèmes qui « accaparent l'attention », qui « leur ressemblent », c'est par opposition au domaine de l'Histoire de l'art, qui leur paraît **exclusivement structuré par les enjeux internes à la discipline**, référant à un univers de spécialistes, savant, clos, abstrait et impénétrable :

*« Je pense que c'est un peu trop pointu, un peu trop spécialisé. Parce que bon, parler d'un peintre qui est totalement inconnu et que très certainement on n'aura jamais l'occasion de rencontrer au niveau de ses œuvres... Parce que ben, on a pour la plupart d'entre nous pas fait de démarche artistique, d'aller dans les galeries etc. Et certainement que pour les 9/10<sup>ème</sup> qui sont présents à la conférence, c'est pas ça, quoi (...). Très probablement pour le profil, je dirais, de la clientèle carcérale, je ne pense pas que ce soit d'un grand intérêt quoi, voilà ».*

Personne détenue, 59 ans

*Oui, il y avait peut-être des œuvres extraordinaires qui se seront peut-être vendues très cher, je ne sais pas, mais honnêtement, je me suis un petit peu senti frustré parce qu'en fait, qu'on me fasse découvrir le tableau, c'est bien. Mais sincèrement, ce peintre, ça m'intéressait pas (...). Hormis pour les peintres, pour les peintres, on était un peu hors sujet à mon avis, notamment pour Mantegna (...).*

*[Les intervenants] ils ont vraiment su accaparer l'assistance (...) Mais Mantegna, bon ben c'était ni hier, ni aujourd'hui, ni demain pour moi».*

Personne détenue, 59 ans

*« Bon, c'est intéressant mais sans plus. Moi, ça m'est pas resté en mémoire, voyez. Je l'ai vu et je me souviens même pas du nom ».*

Personne détenue, 43 ans

*« Et puis, on est partis bredouilles la dernière fois avec Mantegna, pour ne citer que lui ».*

Personne détenue, 59 ans

Les difficultés d'accès associées à l'histoire de l'art paraissent moindres lorsque les valeurs et les normes auxquelles les œuvres font référence sont expliquées. Les participants sont surtout intéressés par l'articulation des faits historiques et artistiques et, plus encore, par les techniques :

*« La peinture. J'aime savoir les façons ... comment ils faisaient, les mélanges de couleurs, à base de quelles pierres elles sont, quelles couleurs ... ».*

Personne détenue, 34 ans

*« Le fait d'avoir compris pourquoi les icônes avaient toutes la même tête pour ainsi dire, elles étaient prises de profil avec une particularité, et que pendant toute la période du Moyen-âge c'était ainsi. Il est vrai que ça m'a intéressé dans le sens où j'ai compris pourquoi à cette époque c'était ainsi et qu'à la fin du Moyen-âge ... Dès la Renaissance, on s'aperçoit que les icônes, c'est plus ça ; que le personnage devient vivant ».*

Personne détenue, 59 ans

L'intérêt des participants est, de toute évidence, renforcé lorsque la valeur artistique et culturelle des œuvres présentées entre en résonance avec la formation ou le métier exercé par la personne :

*« Bon, moi j'y suis intéressé parce que j'aime l'art et je suis ébéniste à l'origine, j'ai fait l'École Boulle, ça m'intéresse ».*

Personne détenue, 59 ans

*« Ça m'est arrivé de prendre des bouquins d'art pour voir certaines choses. Parce qu'en fait, je suis chef en cuisine. Une assiette, c'est comme un tableau. Il y a une harmonie à avoir. Il y a des couleurs qui se mélangent pas ensemble, des formes qu'on peut faire... Ça m'arrive de regarder de temps en temps pour me donner une idée. Ça a bien marché. Ça m'est arrivé deux ou trois fois. Tiens, je tombe sur un truc, tiens ... on peut pas remplacer le corail par ça ? ».*

Personne détenue, 24 ans

Pour d'autres, la valeur artistique et culturelle fait aussi écho à des souvenirs scolaires positifs :

*« Je pense que des sujets où, à l'école, on a reçu quelque chose, on peut se raccrocher à la conférence parce que le sujet, il est un peu dans la continuité de ce qu'on a entendu dire à l'école quand on était plus jeunes. Et là, ça peut intéresser encore plus dans la mesure où il y a un petit retour en arrière possible ».*

Personne détenue, 59 ans

*« L'histoire, la géographie c'est pas mal. Il y a des choses qu'on ne sait pas, qu'on a oubliées. Ça serait intéressant ».*

Personne détenue, 26 ans

### **Patrimoines et civilisations : une « leçon d'humanité »**

Les passerelles les plus puissantes se situent sur le versant de la reconnaissance, par les détenus, de ce qui constitue leurs goûts, leurs expériences, ou leur curiosité. L'histoire des civilisations réunit ces critères, le patrimoine également, dans son aspect monumental et historique, ainsi que les œuvres d'art emblématiques.

L'attrait des détenus pour l'histoire des civilisations procède à la fois d'une plus grande facilité de son mode d'approche, de son caractère concret, et d'un intérêt très marqué pour **l'archéologie**. Pour les détenus interrogés, l'archéologie fait écho à leur goût pour l'épopée - et l'aventure -, au désir de saisir les cultures dans leur diversité – et leur mystère -, ainsi qu'à la quête des origines, et à ses énigmes.

Contrairement à l'histoire des arts, l'archéologie et l'histoire ancienne sont des sciences populaires. Dans les sociétés contemporaines, les civilisations du passé font l'objet de récits diffusés sous des formes et des registres multiples. De l'enseignement académique de l'histoire aux récits légendaires, du documentaire scientifique au film « à grand spectacle », en passant par les articles de presse, les revues spécialisées ou « grand public », les jeux vidéos ou la bande dessinée, cette abondante production a fait, de longue date, œuvre de vulgarisation et de popularisation de l'archéologie et de l'histoire.

*« C'était très bien Babylone (...). Oui, parce qu'il y a des recoupements historiques. On s'y retrouve. Pour ma part j'avais des points d'histoire où je me retrouvais dans cette conférence, quoi, en fait. C'était pas une totale inconnue comme Mantegna, par exemple ».*

Personne détenue, 59 ans

L'archéologie fait figure de source inépuisable, univers fascinant, spectaculaire, à la fois héroïque et magique<sup>16</sup>, prêt à être découvert ou révélé :

*« [Babylone] je sais pas, c'est un truc ... c'est peut-être un petit peu faux le mot, mais ça m'a marqué. J'ai pas enregistré tout ce qu'il disait, mais ça m'a marqué. Si ... on va dire, s'il revenait j'irais et là j'écouterais vraiment les explications, pour tout détailler vraiment bien, comprendre (...). C'était comme un conte de fées, en fait, c'était bien (...). C'était bien ... C'était, c'était intéressant. Moi, qui ne suis pas ... qui ne suis rien, même des films à la télé... j'ai été attentif (...). Je regarde [des films à la télévision], mais j'arrive pas à suivre. Quand il y a une scène, ça me fait penser à autre chose. Je pars*

---

<sup>16</sup> Jockey, 2008.

*directement dans mes pensées et j'oublie le film. Je regarde les images, mais j'oublie le film. Tandis que là, j'étais intéressé par ce qu'il disait le commentateur et les diapositives, quoi ».*

Personne détenue, 23 ans

L'archéologie et les civilisations anciennes éveillent ce mystère attaché aux civilisations disparues, ou en voie d'extinction, aux peuples anciens, aux tombeaux, aux vestiges... et aux trésors :

*« ... Je ne sais pas moi ...Il y a des vestiges qui restent encore, on sait pas trop d'où ça vient ».*

Personne détenue, 46 ans

*« Je collecte des pièces de monnaie de 3000 ans avant Jésus-Christ venant de Mohenjo-Daro et de la période d'Alexandre le Grand également. Si je vois une pièce, je connais la période et d'où ça vient ».*

Personne détenue, 35 ans

L'archéologie fait aussi référence à un « âge d'or » des civilisations, caractérisé par des valeurs de solidarité qui n'auraient plus cours aujourd'hui...

*« Oui, j'ai l'impression qu'avant c'était mieux. C'était plus humain et voilà, contrairement à maintenant (...). [Aujourd'hui] C'est que des statistiques, c'est que des écrits, c'est que ... ».*

Personne détenue, 23 ans

*« En fait voilà, ce qui était à l'époque de Babylone, on croyait ça ... c'était que ... comment dire .... En fait moi ce que j'ai remarqué dans cet exposé, c'était que voilà, c'était une ville et voilà elle était soudée. C'est ce que j'ai cru comprendre, c'est voilà, que chacun avait ... Je voyais pas de saletés. Je ne sais pas comment expliquer cela. C'était pas comme maintenant, mais c'était retardé, il faut dire, c'était pas maintenant ».*

Personne détenue, 23 ans

En charge d'interpréter les sources matérielles du passé, l'archéologie se voit investie d'une capacité à répondre aux questions les plus essentielles de l'aventure humaine :

*« Ah moi, mes questionnements, ils sont profonds, voilà. Ils sont ... comment dire ... la base de la base et ... comment dire c'est ...(...). Comment le monde il a changé et jusqu'où on en est venus ...(...). Franchement les questionnements que j'ai, ils sont larges sur tout ça (...). Les gens comment ils voyaient leur vie, comment ils voyaient le monde, ça, ça peut... ça sert. C'est une chose, voilà, on peut en comprendre plein de choses et se poser des questions, essayer de ... voilà ».*

Personne détenue, 23 ans

Le cycle de développement et de déclin des civilisations anciennes devient métaphore du cycle de vie des sociétés ...

*« C'est un peuple qui s'est construit, qui s'est fondé sur lui-même et on en parle jusqu'à aujourd'hui ».*

Personne détenue, 23 ans

*« Tout c'était intéressant, c'était des choses à savoir. Comment un peuple vivait avant et comment ... où on est maintenant ».*

Personne détenue, 23 ans

La connaissance des civilisations du passé apparaît comme une possibilité d'appivoiser le présent en faisant un détour par la quête des origines : les siennes, mais aussi celles des autres, qu'il peut être utile de connaître pour permettre de mieux cohabiter avec eux...

*« C'est sûr que c'est l'avenir qui nous intéresse, mais bon, c'est bien de savoir un peu d'où on vient ».*  
Personne détenue, 46 ans

*« Personnellement [je suis intéressé par] l'histoire. Beaucoup l'histoire et puis la géographie. La généalogie des peuples, ça, ça m'intéresse ».*  
Personne détenue, 42 ans

*« L'histoire des ethnies, tout ça, sur les origines des gens, l'origine de l'humanité. Pourquoi on est là, où on va, dans quel but ? ».*  
Personne détenue, 23 ans

Le goût pour l'archéologie rejoint, sans surprise auprès de ce public, celui pour les cultures extra-occidentales et participe de la demande des personnes écrouées d'être reconnues dans la variété de leurs origines et de leurs cultures :

*« Il faut aussi tenir compte qu'on est une peuplade. Il n'y a pas que des Franco-français. Il y a des Africains, j'ai des amis antillais, j'ai des amis maghrébins et s'il y avait leur histoire de temps en temps... Je ne sais pas l'art oriental, l'art antillais, je pense que ça intéresserait beaucoup de gens aussi, ça ... un peu plus ciblé de temps en temps ».*  
Personne détenue, 59 ans

*« J'aime l'histoire, c'est proche [de la] politique. Étranger, toujours il y a des problèmes d'éducation, il y a des problèmes d'identité, il y a des problèmes de culture ».*  
Personne détenue, 44 ans

*« Par exemple, ils ont montré les fresques de Mésopotamie et je connais la Mésopotamie, c'est chez moi, presque (...). Dans cet atelier, j'ai vu par exemple différents matériaux quand on montait les murs ; sur les murs, on mettait une première [couche] deuxième, troisième, il nous montrait tous les détails. Par exemple, quand vous allez en Turquie, à Istanbul, vous avez la mosquée bleue juste après Sainte-Sophie. J'étais là-bas ».*  
Personne détenue, 44 ans

### Villes et monuments phares

Plus facile à matérialiser, moins parcellaire que l'œuvre et moins abstraite que la « collection », **la relation au monument et à la ville** semble favoriser la reconnaissance des intentions sociales et culturelles qui façonnent le patrimoine des civilisations. Cet intérêt pour le patrimoine urbain et monumental de villes considérées comme emblématiques sur le plan culturel, touristique et civilisationnel, est évidemment en lien avec une aspiration au *voyage imaginaire* et à *l'évasion du quotidien* si fréquemment évoquée par les détenus (mais aussi par les personnels de surveillance) :

*« Tout le monde connaît, je sais pas, des Palais. Enfin on en a toujours entendu parler, mais avoir une conférence par exemple sur Florence, sur une ville même, faire une visite d'une ville, ce serait peut-être moins précis qu'un tableau et un peintre, en particulier comme Mantegna. Avoir une conférence sur l'Italie. Enfin même sur des pays ... Je ne sais pas moi ... ».*  
Personne détenue, 47 ans

*« Moi, j'aime bien l'architecture, l'histoire des monuments, par qui ça a été construit, à quelle époque etc. ... Bon, on en a un peu à travers les conférences du Louvre mais (...) sur certains monuments dans le monde, ce serait intéressant d'avoir une conférence, comme ça a été fait pour l'Égypte ».*

Personne détenue, 47 ans

### **Le musée du Louvre, espace historique et social**

L'aspiration à une connaissance du **fonctionnement du musée du Louvre** participe du même type de relation à un patrimoine qui doit être incarné et « vivant ». Comme pour beaucoup de publics (et de non publics), ce désir se traduit par une vive curiosité pour les coulisses (réserves, ateliers de restauration, teneur du travail des conservateurs...) ainsi que pour l'organisation du musée et ses activités. Il s'agit d'entrer dans la vie du lieu, dans ses projets et ses partis-pris en matière d'expositions temporaires, dans le détail de son organisation et de ses métiers... Appréhender « vraiment » le musée, ce serait donner à le comprendre dans sa réalité à la fois tangible (la mise en exposition des œuvres d'art) et intangible (les activités et les enjeux d'une communauté professionnelle) :

*« Les ateliers de restauration. Je suppose qu'il y en a au Louvre. Déjà le public, je ne sais pas s'il a accès ou pas ».*

Personne détenue, 42 ans

*« Le fonctionnement, l'organisation (...). Qui décide de la future exposition, quels sont les décisionnaires ou les décideurs. À partir de quoi ils vont se baser pour dire : dans tant de temps, ça serait tel thème. Voilà, qu'est-ce qui se passe, pourquoi l'Égypte aujourd'hui. Parce qu'à une époque, il y a eu quatre individus pour dire là-bas, ce sera l'Égypte au mois de mars... Bon, évidemment on nous refile de l'exposition comme ça mais on ne sait pas pourquoi. Est-ce que c'est parce que le musée du Caire à ce moment-là nous a proposé des œuvres, ils ont enfin dit « oui » pour certaines œuvres ? (...)*

*Les échanges, les difficultés entre musées aussi (...). Des objets qui parcourent le monde, qui se prêtent de musée en musée (...). De quelle manière ça se prépare tout ça, c'est intéressant (...). Quels sont les gens qui décident, est-ce que c'est le conservateur, d'autres décisionnaires ? Est-ce que ça se passe au ministère de la Culture ?».*

Personne détenue, 47 ans

Il s'agit aussi d'approcher la « Ville Louvre » par **son histoire** en tant que monument, palais et aujourd'hui, musée moderne et vivant :

*« Je m'intéresse pas mal à l'architecture, enfin à l'historique des bâtiments et tout. J'aimerais bien connaître plus, avoir plus d'informations sur le Louvre. Bon la Pyramide on la connaît tous, on sait quand elle a été faite. Par contre les bâtiments, moi j'ai une vague idée, mais voilà, quoi, c'est des informations qui sont intéressantes (...). Qui était locataire du Louvre, je pense que c'étaient les rois, après c'était Napoléon ».*

Personne détenue, 47 ans

*« Je passais tous les jours devant la rue de Rivoli ou sur les quais. J'ai jamais eu ... Je ne pensais jamais que déjà ... qu'il y avait autant de choses à l'intérieur, qu'il y avait des restaurants, qu'il y avait des trucs (...). Oui, sous la Pyramide, mais moi je ne savais pas. En fait c'est une petite ville, quoi ».*

Personne détenue, 46 ans

## « La vie d'artiste »...

La figure de l'Artiste, rebelle ou maudit - mais finalement reconnu par la société – exerce un grand pouvoir d'attraction sur les personnes détenues interrogées : homme d'excès, au parcours souvent chaotique, rejeté ou mis au ban, il parvient à trouver sa voie et à occuper une place de choix dans la société... L'artiste est, de ce fait, une figure propre à jouer un fort rôle identificatoire. **La réputation** rend évidemment plus attractifs et plus proches certaines œuvres et certains artistes renommés et mondialement reconnus :

*« Par contre, après c'est un avis personnel, avoir une conférence, avoir des précisions sur l'histoire d'un tableau comme le radeau de la Méduse, c'était beaucoup plus intéressant (...). Moi je verrais bien une conférence sur ... bon je sais pas moi ... bon, la Joconde, c'est ... et encore, même la Joconde tout le monde la connaît, mais il n'y a pas beaucoup de personnes qui peuvent expliquer vraiment la démarche du peintre etc. ... C'est ce genre de conférences qui toucherait plus de monde, qui intéresserait aussi. Faudrait peut-être choisir (...). Je vous parlais du radeau de la Méduse, des œuvres connues, que ce soit peinture ou sculpture ou même monument. Des choses qui sont peut-être plus universelles ».*

Personne détenue, 47 ans

L'artiste suscite une grande curiosité, sa biographie et sa trajectoire intéressent, plus encore s'agissant de celui dont le parcours, chaotique et difficile, a pu être marqué par des attitudes rebelles et de prises de risque... dont on se sent proche :

*« Le musée du Louvre pour moi c'est intéressant parce qu'on voit la vie de beaucoup de peintres (...) et aussi de beaucoup de sculpteurs, beaucoup de statues. Et je pense qu'avec les tableaux, on arrive à comprendre leur vie, la vie de ces gens-là ».*

Personne détenue, 51 ans

*« Un révolutionnaire, un artiste qui a commencé son chemin du mauvais côté et puis après qui a été connu par des grands ... je ne sais pas comment dire ça ».*

Personne détenue, 26 ans

Cette fascination réfère autant à la liberté incarnée par l'artiste qu'à sa capacité à porter et transfigurer des questions politiques et sociales :

*« On a vu sur la chaîne nationale, sur la télé, Picasso, plusieurs personnes qui ont participé à Picasso. Même une étudiante américaine est venue à Paris pour voir Picasso. Mais j'aimerais ça, Picasso. C'est grâce à Picasso qu'on sait ce qui s'est passé à Guernica, grâce à lui, on ne peut pas cacher ça ».*

Personne détenue, 44 ans

Elle réfère aussi à la puissance d'évocation et à la virtuosité technique des peintres...

*« La peinture est un art merveilleux ... parce qu'avec la peinture tu peux parler de n'importe quoi. Tu peux exprimer avec la peinture comme il l'a fait Salvador Dali, le peintre catalan. J'ai étudié un peu l'histoire de Salvador Dali ».*

Personne détenue, 35 ans

*« Le temps qu'ils [les artistes] passent à peindre une toile, à regarder. C'est dur par exemple, un paysage à ... représenter (...). Alors que ces personnes-là ... jusqu'au moindre trait, la moindre trace... Déjà, ils sont très forts. C'est pas donné à tout le monde, de peindre avec autant de perfection ».*

Personne détenue, 34 ans



## Le cas des œuvres religieuses

Le thème abordé dans le cadre de la conférence ou de l'atelier, catalyseur essentiel de l'intérêt, peut autant favoriser la construction des modes d'appropriation par les participants, que les contrarier profondément et, sans doute, durablement. Comme pour beaucoup de publics néophytes ou occasionnels de l'art, les œuvres religieuses suscitent, plus intensément que d'autres, adhésion ou rejet.

Pour les participants auxquels une culture religieuse a été transmise - et si cette culture est encore nourrie de valeurs ou de ferveur - l'approche « culturelle » de l'œuvre religieuse ne réduit pas sa portée sacrée :

*« [Ce que j'ai préféré] les icônes. Parce qu'il y avait un tas de choses que je ne savais pas et ça m'a étonné, on va dire. C'est des choses que j'ai les plus retenues, on va dire. Parce qu'en fait, je suis catholique et la plupart des icônes, c'est des gens... (...). Ouais, comme je suis très catholique, ça me fait beaucoup réfléchir. Surtout de voir des visages en fait, sur des noms que j'ai souvent l'habitude de dire ou des choses comme ça, ou on m'en parle souvent ... Jésus, Marie ... ».*

Personne détenue, 46 ans

*« Il y en a chez moi aussi [des icônes] en Serbie, parce qu'on est orthodoxes ».*

Personne détenue, 24 ans

*« Moi, j'aime les images qui parlent. C'est-à-dire que j'ai pris cette image de Marie. Tout ça, ça parle, ça me parle à moi ».*

Personne détenue, 46 ans

Mais la situation d'enfermement, conjuguée à l'exclusion ou au « dénuement culturel »<sup>17</sup>, peut être source de frustration et de formes de rejet plus ou moins intenses vis-à-vis d'œuvres alors associées à leur « seule » portée religieuse :

*« Non, non, elle montrait un peu de tout, mais ça m'intéressait pas. Ça avait aucune valeur pour moi. Je vais sortir, je vais pas m'occuper de ça ».*

Personne détenue, 34 ans

*« Pas que du christianisme comme la dernière fois, il n'y avait que du christianisme, c'est pas ... c'est pas ... Je m'appelle pas Christophe. Je sais que je vais pas sortir d'ici, je vais pas aller à l'Église. Il faut être réaliste quand même. (...). Le Christ et tout ça, ça m'intéresse pas du tout. Je ne suis pas chrétien, je suis musulman, ça s'arrête là. Chacun sa religion et chacun se cultive sur sa religion. Je respecte toutes les religions, que ce soit Juifs, Français ; tous pareils mais bon ... chacun, il cultive sa religion (...). J'y vais, parce que ça occupe le temps. De quoi ça occupe le temps ? C'est une perte de temps. Je vais là-bas, j'apprends rien, parce que je sais que c'est pas l'univers chrétien [qui est le mien]. La prison, voilà j'ai pris dix-huit mois de prison. Ça fait un an que je suis en prison. J'ai un peu de temps à faire et je vais sortir, quoi. Ça va pas me rendre ni chrétien, ni braqueur, ni rien ».*

Personne détenue, 34 ans

---

<sup>17</sup> Donnat, 1994.

## La figure de l'intervenant culturel

Dans le contexte étudié - et parmi les contraintes d'appropriation mises au jour - la figure de l'intervenant compte, souvent très positivement, autant par le fait que celui-ci vient « de l'extérieur », qu'il est porteur de compétences hautement légitimées et qu'il ne représente pas une figure de l'autorité. Ce qui n'empêche pas une absence de reconnaissance des compétences de métiers des intervenants du musée du Louvre<sup>18</sup>, lesquels peuvent être indifféremment nommés (lorsqu'ils le sont) « gens du Louvre », « enseignant », « conférencier » ou « commentateur » :

*« Les gens du Louvre sont investis dans leur travail, ils donnent d'eux-mêmes pour vous aider. Ils ne se comportent pas comme s'ils étaient obligés de le faire, comme les surveillants. Ils viennent de l'extérieur, ils ont l'esprit ouvert, ils sont heureux, ils vous aident. Je pense que beaucoup d'entre eux sont très bons. C'était très intéressant ».*

Personne détenue, 42 ans

Dans le cadre de la conférence, il semble que la personnalité, à proprement parler, de l'intervenant, ne joue que de façon relativement annexe au profit des thèmes abordés et des modes d'approche retenus. La maîtrise des sujets présentés par le conférencier, dans les conditions difficiles du milieu carcéral, est saluée, surtout lorsqu'il s'agit de thèmes appréciés par les participants :

*« On sentait qu'ils [les participants] s'ennuyaient donc ça papotait un peu et malgré cela il a tenu la ligne droite le conférencier, c'est pas évident ».*

Personne détenue, 59 ans

*« Pour Babylone par exemple, le conférencier, il était vraiment dans son sujet ».*

Personne détenue, 59 ans

Pour des raisons déjà évoquées (petit nombre de participants, niveau et type d'implication demandés aux personnes détenues), la personnalité de l'intervenant pèse plus fortement dans le cadre de l'atelier. Le travail en atelier sollicite de l'intervenant culturel la capacité à développer, à partir de la thématique proposée, des aspects très variés, une aptitude à instaurer un débat à partir d'une question posée, à canaliser les - nombreuses - interruptions et sollicitations, et une habileté particulière à modifier le déroulement initialement prévu...

*« La dernière fois que j'y suis allée, j'ai pas pu finir le cours parce qu'au début on s'est arrêté pendant vingt minutes pour parler de Pompéi ».*

Intervenant du musée du Louvre

Ces interactions (ou interruptions) présentent cependant l'avantage de rendre possible une « mise en problème », susceptible de mieux recouper les préoccupations des participants :

*« Comment une ville qui a été ensevelie par la lave d'un volcan, tout a été détruit. Il n'y a rien. Comment ça se fait qu'il y a des peintures (...). Ils étaient très surpris, très fascinés par ça ».*

Intervenant du musée du Louvre

A l'inverse, ne pas répondre aux questions des participants - quand celles-ci concernent directement le travail conduit en atelier - peut être ressenti comme un rejet délibéré de la personne. Les extraits qui suivent illustrent de façon exemplaire la difficulté que représente la simple *formulation* d'une question, pour des personnes à faible niveau de littérature<sup>19</sup> :

<sup>18</sup> Ces compétences et ces métiers pourraient faire l'objet d'une présentation plus systématique aux personnes détenues.

<sup>19</sup> Sempels, 2009.

*« Des fois, j'avais des questions où le commentateur n'avait pas de réponse. Ça veut dire ouais, c'était voilà, on vous montre ça, et nous on va faire ça ».*  
Personne détenue, 21 ans

*« Déjà sur les questions que je lui ai posées, j'ai laissé tomber parce que je voyais que ça suivait pas et sur sa compréhension. Parce que bon, je sais que tout n'est pas de lui parce que moi j'ai déjà du mal à me faire comprendre mais il suivait pas, il comprenait pas ce que je lui disais. Je ne sais pas, c'était voilà. C'était un truc dans le vent, c'est ça que j'ai pas aimé, c'était un coup de vent. En tout cas, j'ai pas senti que l'enseignant, il était comment dire, je pense pas qu'il était intéressé par moi, par mes suggestions (...). Voilà, je pense que c'est peut-être pour ça qu'il était pas super motivé à me comprendre et à me répondre à ce que je voulais, parce que j'ai peut-être un vocabulaire assez ... ».*  
Personne détenue, 23 ans

Toute l'activité peut, de ce fait, pâtir de l'absence d'interaction possible, et perdre son caractère privilégié d'espace d'apprentissages et de sociabilité, distinct de l'espace carcéral :

*« Parler, se cultiver, ça oui... ».*  
Personne détenue, 34 ans

### **La valeur du temps pour se sentir capable d'élaborer une réflexion et (se) poser des questions**

Les participants qui jugent le plus que les conférences et les ateliers sont difficiles d'accès, demandent qu'on les aide dans une démarche d'appropriation progressive. Ceux qui se sentent en difficulté ont besoin de (plus de) temps.

Aide par une meilleure information sur les contenus des activités proposées, au moment des inscriptions, aide par un temps accordé qui leur permettrait de préparer et de structurer leurs questions, avant et pendant l'activité, autant de « combats » que les personnes détenues ont à livrer face aux autres, face aux intervenants, mais d'abord avec eux-mêmes...

*« Par contre la conférence, si on nous donnait quand même le formulaire avant, ça aurait été mieux ».*  
Personne détenue, 46 ans

*« J'aimerais que quand il y a parfois un atelier ou une conférence comme ça, qu'on puisse d'abord donner à l'avance certaines informations à ceux qui ont assisté ... comme ça avant de partir, vous êtes déjà un peu mieux disponibles pour affronter cette conférence, parfois aussi, prêt à poser certaines questions. Parce que quand vous êtes impliqués comme ça, sur le coup ... euh ... vous ne savez pas exactement ce que c'est. Vous voyez ce que je veux dire ? ».*  
Personne détenue, 23 ans

Que cet « avant-goût » qui leur serait offert leur permette de se sentir mieux armés, donc moins passifs et, sans nul doute, moins vulnérables :

*« Comme ça [ceux qui assistent] viennent avec une idée bien précise et pourquoi pas avec des questions plein la tête (...). Donc comme ça au lieu d'être simplement un spectateur neutre, on peut participer à ces conférences, en voulant en savoir plus, en posant certaines questions ».*  
Personne détenue, 59 ans

*« La conférence ... on nous expose quelque chose, on nous apprend rien du tout. Mais si par exemple, on pouvait nous donner déjà un point de vue par écrit, je pourrais venir, non seulement pour être spectateur et mieux, mais d'abord pour poser certaines questions que [j'aurais] par avance déjà notées dans cette lecture ».*  
Personne détenue, 24 ans

Dans le même ordre d'idées, que les participants soient aidés à appréhender une « prise de parole » pendant la conférence (ce qui semble un peu moins difficile à réaliser dans le cas des ateliers) :

*« Pourquoi pas des questions-réponses après la conférence, auprès de l'intervenant. Peut-être nous laisser, pas forcément après la conférence, mais nous laisser un laps de temps pour poser des questions au même intervenant ».*  
Personne détenue, 59 ans

## V - Quels bénéfices ?

Les bénéfices de la participation, tels qu'ils émergent des discours des participants eux-mêmes, se situent en premier lieu, et « simplement » pourrait-on dire, sur le versant du maintien d'un équilibre psychologique et d'un « mieux être » qui s'exprime selon différents registres.

### Rompre l'encellulement

Participer à une activité permet de sortir du lieu clos de la cellule pour se rendre dans un autre lieu, clos lui aussi, mais qui rend possible de se situer dans un espace *différent*, offrant un dérivatif aux difficultés quotidiennes :

*« Le SPIP nous a aidés pour occuper le temps que nous avons de libre ici en prison, et surtout sortir de la cellule ».*

Personne détenue, 59 ans

*« Ça me paraît des activités intéressantes. S'informer, c'est pas mal. Et puis surtout, on sort de la cellule ».*

Personne détenue, 42 ans

*« À quoi je m'attendais ? Franchement à rien. Au départ, je pensais que voilà c'était ... histoire de participer à des activités et voilà de ... de changer ... de voir autre chose ».*

Personne détenue, 23 ans

### S'absorber dans une activité

Il s'agit, pour beaucoup, de conserver un équilibre et de trouver de l'énergie, en dépit du choc du passage à l'acte, de l'incarcération, de peines qui peuvent paraître interminables...

*« Je me suis inscrit parce que c'était quelque chose qui m'intéressait. J'avais envie de ... Voilà. Vous savez, ici, en détention ...euh ... on reste 24h sur 24h presque en cellule. C'est-à-dire ici, on va jamais bien ... 24h sur 24h on est en cellule, chaque seconde qui passe ici on est ... parce qu'on a beaucoup de soucis, vous comprenez. Il y en a qui ont des enfants etc. ... et les activités, moi ça me permet de pas trop penser à des mauvais souvenirs. Il y a des pères de famille, il y en a qui sont ici, leur mère leur manque, leur frère. Il y a carrément ... C'est un petit peu compliqué à expliquer. C'est pour cela que je me suis inscrit, pour pouvoir faire des activités différentes ».*

Personne détenue, 21 ans

*« Mais faut garder aussi [ta] tranquillité, ton moral (...). Nous sommes dans un tunnel et pour sortir vers la lumière, il faut beaucoup d'énergie. Nous sommes en pleine obscurité. On regarde la liberté, c'est-à-dire la petite sortie de ce tunnel-là qui se voit très loin. Il faut avoir beaucoup d'énergie qui est la dynamo. L'activité c'est l'énergie ».*

Personne détenue, 35 ans

*« Pour la peinture, il faut de la patience. Moi je n'aimais pas avant la peinture, tout ça parce que je n'étais pas patient. Maintenant j'ai appris à être patient. Il y a des moments où on ne peut pas faire autrement que de patienter ».*

Personne détenue, 24 ans

En dépit de la dureté du quotidien :

*« Ça permet d'évacuer la galère de la journée ».*  
Personne détenue, 26 ans

L'activité permet d'avoir un but, à tout prix, et quel qu'il soit :

*« En ce moment il n'y a plus d'activités (...). Il n'y a plus rien, il n'y a plus rien du tout. Les journées elles se ressemblent tous les jours. J'ai aucune motivation à me lever le matin. Là quand je me lève, je sais que je vais rester assis dans ma cellule, ça me motive pas du tout ».*  
Personne détenue, 27 ans

### **Mettre à profit le temps d'incarcération**

La « rentabilisation » du temps passé à la Maison d'arrêt est surtout évoquée sur deux modes : s'efforcer de le réduire en participant à des activités, en démontrant des aptitudes à la réinsertion ; s'instruire, pour augmenter ses connaissances, s'enrichir personnellement et accroître, là aussi peut-être, ses chances de réinsertion et de libération plus rapides.

Les activités proposées répondent à la volonté des personnes détenues de s'instruire, de s'occuper le plus efficacement possible, de « tout apprendre », de retrouver ou d'approfondir ses goûts... Ce qui permet de rester maître, en partie et pour un profit immédiat, du temps contraint de l'enfermement :

*« Au lieu de rester à rien faire, ça me permet d'apprendre des choses, voilà ».*  
Personne détenue, 46 ans

*« Vous pouvez apprendre quelque chose de nouveau. Et puis les activités culturelles occupent, et ça c'est bien. De nouvelles choses pour l'esprit, c'est bien, [c'est] important ».*  
Personne détenue, 46 ans

Au-delà, un sentiment domine - sans doute nourri par des parcours scolaires interrompus trop tôt ou par des échecs scolaires - celui de l'urgence « d'avoir tout à apprendre » :

*« Je fais ce qui se propose à moi. Tout ce qu'on peut apprendre, ça sert, ça enrichit, ça cultive ... ça me cultive. Ça me fait apprendre autre chose. Ça enrichit le cerveau, quoi ».*  
Personne détenue, 23 ans

*« On est incarcérés, on peut rien faire, autant s'instruire, apprendre des choses. C'est bien de savoir des choses ... ça veut dire s'il arrive un jour où (...). Voilà, il faut que ... voilà ... j'ai mes connaissances ».*  
Personne détenue, 23 ans

*« J'y connais pas grand-chose, vraiment pas grand-chose mais tout se découvre, je vais pas vivre sans ... je vais pas mourir sans avoir connu certaines choses, parce que rester sur les mêmes bases ... ».*  
Personne détenue, 21 ans

Même si cette curiosité et cet appétit d'apprendre ne permettent pas à tous les détenus de se projeter dans un futur précis...

*«Voilà, on va le dire comme ça. C'est juste des connaissances, peut-être que j'irais pas plus loin, mais bon ... déjà ça me permet d'évoluer un peu mon savoir quoi. L'époque byzantine tout ça, quoi ».*

Personne détenue, 46 ans

Une valeur plus strictement éducative - au sens normatif et moral cette fois - est parfois attachée, par quelques uns, à la transmission de ces savoirs, alors convoqués comme ce qui aurait pu être un antidote au passage à l'acte et à ses conséquences ; comme ce qui permettrait d'expliquer et de « *comprendre les bonnes choses* », et celles qui ne le sont pas.

### **Retrouver le goût pour des activités pratiquées dans la vie « d'avant »**

Les activités culturelles permettent de retrouver, pour quelques-uns, des pratiques qui leur étaient familières, ou proches, avant l'incarcération :

*« Oui, parce que je fais un petit peu de dessin. Je me suis dit pourquoi pas (...). J'aime bien, c'est comme le football ou quelque chose comme ça, c'est un truc que j'aime bien faire, ça m'amuse, je prends du plaisir (...). Même dehors, j'ai certaines copines à moi qu'aiment bien les choses comme ça.*

*Mon propre frère, il était dessinateur, ouais ».*

Personne détenue, 24 ans

Pour d'autres participants, les activités culturelles permettent de s'adonner à la découverte de domaines pour lesquels on « savait » avoir un goût, tout en n'ayant jamais trouvé le temps (ni la possibilité, faute de moyens ou d'initiateurs ?) de s'y consacrer :

*« Moi, j'aime bien les tableaux : Picasso, Rembrandt, tous les tableaux... Les schémas de tableaux, je trouve que c'est sympathique, [c'est-à-dire] les lithographies. Van Gogh, enfin tous les grands artistes (...). Je trouve qu'il y a quand même des beaux tableaux, ces maîtres-là. C'est intéressant les peintures, c'est joli (...). Ça, j'ai toujours aimé les beaux tableaux (...). Dehors j'ai pas trop le temps ».*

Personne détenue, 51 ans

Pour d'autres encore, l'activité culturelle permet d'aborder des domaines pour lesquels on découvre avoir du goût... sans l'avoir jamais su :

*« Je n'ai jamais eu l'occasion d'aller au Louvre. J'ai découvert l'Égypte, j'ai découvert la fresque. S'il existe d'autres ateliers, je dirais pas non ».*

Personne détenue, 36 ans

### **« Revivre », cultiver une image positive de soi**

Le partage de ces moments de sociabilité que représentent les activités, conforte les images positives de soi, matérialise le fait de ne pas se sentir exclu de tout, et de tous les lieux :

*« Parce qu'on se sent vivre, exister, avec des gens qui viennent de l'extérieur. C'est surtout ça qu'il faut pas oublier ».*

Personne détenue, 59 ans

Les activités culturelles semblent aussi permettre aux détenus de se situer sur le versant très large des compétences et des aptitudes plutôt que sur celui des acquisitions scolaires, qui leur ont fait très souvent défaut :

*« J'aime bien apprendre plein de choses, quoi. Faire plein d'activités pour pouvoir connaître. Au moins quand on me parle de quelque chose, au moins je sais de quoi je parle aussi, c'est important ».*

Personne détenue, 42 ans

Et d'éprouver le plaisir de la réussite :

*« Pour moi, je vous dis pour moi, ça m'a permis de voir que j'ai été capable de faire quelque chose de mes mains. Voilà, c'est tout. Je pensais que j'étais pas bricoleur, je pensais que j'aurais pas pu parce que j'étais nul en dessin quand j'étais plus jeune. Donc, voilà. J'ai vu que j'ai réussi ce qu'on m'avait donné à faire. Je me suis mis dedans, voilà. Je suis content. Voilà quand vous réussissez quelque chose, vous êtes content, même si ça n'a pas de valeur. Pour moi, oui voilà, je l'aurais pas fait, je l'aurais pas su. Vous comprenez ? Donc voilà je l'ai fait, j'en suis content. C'est pour ça que quand il y aura d'autres ateliers de peinture ou autre ... Ça peut être autre chose, je m'inscrirai ».*

Personne détenue, 46 ans

Cultiver une image positive de soi, c'est aussi pouvoir se démarquer des autres détenus, se prouver à soi-même - mais aussi aux intervenants - que l'on est capable d'apprécier les activités proposées :

*« La plupart des personnes qui arrivent en prison ne sont pas préoccupées par Mona Lisa, ils veulent sortir, faire de l'argent et revenir, faire de l'argent et revenir ».*

Personne détenue, 42 ans

*« En général, les personnes qui viennent de l'extérieur travaillent sérieusement. Malheureusement, les détenus, je peux pas dire tous ... il y en a qui viennent pour passer le temps ».*

Personne détenue, 46 ans

Le caractère apaisant et noble de la pratique artistique rejaillit sur l'estime de soi :

*« Ce qui m'a intéressé, c'est les dessins. Moi, j'aime bien dessiner aussi. Moi ... c'est des beaux dessins, vous savez, c'était joli avec ... vous savez avec du soin, c'était bien fait quoi. C'est pas tout le monde ... Il y a des détenus ici, ils s'en foutent de ça, c'est pas ça qu'ils ont dans leur tête ».*

Personne détenue, 21 ans

Cultiver une image positive de soi, c'est encore, pouvoir imaginer pour la première fois de sa vie, aller en famille visiter un lieu dont la valeur est reconnue de tous et dont, jusque-là, on n'avait jamais franchi le seuil :

*« Il y en a qui m'ont demandé justement quels étaient les horaires d'ouverture du Louvre, est-ce que c'était ouvert tous les jours, est-ce qu'on pouvait y aller le soir, est-ce que les enfants pouvaient y aller ».*

Intervenant du musée du Louvre

### **Etre en situation de faire des choix, qui seront valorisés par l'institution**

Dans le rapport à l'institution pénitentiaire, les activités du musée du Louvre ouvrent un espace symbolique distinct de l'univers carcéral avec lequel elles sont mises en opposition :



*« Il y a des jeunes et même des moins jeunes, mais en tous les cas pour les jeunes, ils rentrent ici, déjà ils sont complètement désorganisés dans la vie de tous les jours. Quand ils rentrent ici, on les déstructure complètement et on les fait ressortir et après dehors, on entend le mot « haine » (...). Et ben le Louvre, voilà, c'est ramener un peu les gens dans une structure artistique ».*

Personne détenue, 59 ans

Dans un lieu contraint, où tout est décidé par d'autres que soi, la participation procède d'un choix personnel et responsabilise, par le simple fait de décider des activités auxquelles on souhaite participer... ou pas :

*« Il y en a ici, ils s'inscrivent à tous les trucs, juste pour sortir de cellule. S'il y a un truc qui m'intéresse pas, je préfère rester dans ma cellule qu'aller voir un truc qui m'intéresse pas. C'est bien beau de sortir de la cellule, sortir juste pour le fun. Moi, non. Si le truc, il m'intéresse, je m'inscris, j'y vais. S'il m'intéresse pas, j'y vais pas. Tout simplement, et je m'inscris pas, voilà ».*

Personne détenue, 34 ans

*« Moi, j'aime bien découvrir toutes sortes de choses. Je veux dire qu'on peut me proposer tout plein de sortes de conférences, peut-être que j'irais, peut-être que j'irais pas, ça dépend du sujet. Ouais, ça dépend beaucoup du sujet ».*

Personne détenue, 24 ans

La capacité à prendre des décisions, grâce à la participation, joue aussi très positivement en matière d'organisation et de gestion de l'emploi du temps libre :

*« Je pense que le gars qui s'inscrit, c'est comme les cours, c'est pareil. Il y a des journées de cours où il y a des parloirs. Après c'est au gars de s'organiser avec sa famille, s'il n'y a pas des jours pour sa famille qui sont vraiment ... Je pense que c'est pas les parloirs qui peuvent bloquer un gars qui a envie de s'investir dans l'activité, à moins que la famille puisse venir un autre jour, une autre heure. Je sais pas moi. Et puis il y a la possibilité de décaler les parloirs ».*

Personne détenue, 47 ans

*« Peut-être vous avez une visite de l'avocat, peut-être vous avez autre chose. Aussi vous pouvez planifier la visite de l'avocat à un autre moment parce que vous avez une activité culturelle ».*

Personne détenue, 42 ans

Elle joue également dans l'affirmation possible de ce choix par rapport à l'institution :

*« Il y a des détenus, ils savent qu'ils ont l'activité à 15 heures. Quand vous prenez la relève, vous allez faire l'ouverture, ils vont dire : « surveillant, à 15 heures, j'ai telle activité » ».*

Professionnel de la surveillance

Dans ce contexte, la perspective de remises de peine représente, de toute évidence, un bénéfice potentiel important pour les détenus, ainsi qu'un support pour la fidélisation aux activités :

*« Ensuite, on les a déjà informés du projet de certification. Donc ça, ça les intéresse aussi, ça fait partie des efforts de réinsertion que peuvent fournir les détenus en détention, et ça peut les aider à obtenir des réductions de peine, donc d'avoir un impact sur leur peine en participant aux activités culturelles ».*

Professionnel de la justice

*« Parce qu'on est en prison, ici. Alors, vous savez, demander à un gars qui n'est pas de ce pays, qui n'a pas été suffisamment à l'école de découvrir Montagna, franchement, le pauvre vieux, il préfère regarder la télé effectivement, ou aller en promenade. C'est logique. En revanche s'il sait, après avoir fait dix conférences, qu'il a droit à une semaine de RPS en plus, je dis des chiffres au hasard, mais au moins il aura fait dix conférences. Il n'en aura peut-être retenu qu'une seule, qui lui aura tapé dans l'œil. Il va s'en rappeler toute sa vie. Je pense que c'est comme ça. On est en prison ».*

Personne détenue, 59 ans

### **Stimuler la sociabilité, les échanges**

Indirectement, la participation aux activités culturelles permet de stimuler échanges et communication au sein de la Maison d'arrêt. Tous les réseaux de sociabilité semblent être irrigués - généralement au détour de conversations informelles - des effets de la participation des détenus aux activités.

Avec les personnels de la surveillance :

*« Il y a des détenus, quand on a le temps de discuter avec eux, on voit que pour eux, c'est un enrichissement personnel ».*

Professionnel de la surveillance

Des discussions se poursuivent entre participants, et plus largement, alimentent les conversations « ordinaires » avec les autres détenus :

*« Ce sont des échanges et des dialogues entre les participants. Même si on ne connaît pas, on a un ressenti, chacun a un ressenti ».*

Professionnel de la justice

*« J'aime bien dessiner. Il y a un détenu, j'ai dessiné, il était assis, il m'a dit « tu te démerdes bien, quoi »... Si vous avez un créneau, je peux vous faire un petit truc là, ça va vous étonner ».*

Personne détenue, 21 ans

*« C'est ce qui s'est passé dans l'activité, j'en ai parlé avec des personnes qui étaient là. On en a reparlé après. De ce qu'on fait, de ce qu'on a pu voir. Entre les gens que je sais qui aiment le dessin, qui aiment la peinture, ces choses-là. On en parle de temps en temps. Voilà. Pour discuter ».*

Personne détenue, 24 ans

*« [J'en ai discuté] avec des gens qui dessinent aussi, qui sont un peu dans ça, comme le lundi, mon activité ».*

Personne détenue, 21 ans

La participation aux activités peut aller jusqu'à susciter un partage de connaissances, de compétences techniques et de savoir-faire...

*« Quand quelqu'un veut faire quelque chose, je lui dis « ben tiens, tu fais ça, ça. Ça serait mieux », voilà. Il y a beaucoup de techniques ».*

Personne détenue, 21 ans

## Exister et changer le regard des autres

Dans les parloirs, lieux du « télescopage entre deux mondes », celui de l'intérieur et de l'extérieur<sup>20</sup>, c'est la possibilité, pour les personnes écrouées, de raconter à leur entourage certains épisodes positifs de leur vie en prison, et donc de se sentir, tout au moins momentanément, un peu moins vulnérables :

*« Pour certains détenus, quand ils ressortent ou lorsqu'ils ont des parloirs, de raconter à leurs enfants ce qu'ils ont pu faire ici, ça peut être un outil de communication au sein de la famille. Ça permet aussi d'engager une conversation, c'est pas toujours évident. Le père souvent, pendant les parloirs, il est angoissé. Il est content et en même temps il se demande : « qu'est-ce que je vais lui raconter ? ».*  
Professionnel de la justice

De retrouver un lien avec le temps social et ses rituels en se projetant dans l'avenir :

*« J'en ai parlé [au parloir] avec ma cousine, oui. Un petit peu (...). Elle me disait justement qu'elle voulait faire un petit tour [au Louvre], qu'elle voulait voir... Je lui ai dit « tu peux attendre », j'irai avec elle. Voilà, je vais pouvoir lui montrer ce que j'ai vu, ce qu'on m'a expliqué, un peu ».*  
Personne détenue, 27 ans

Le regard des personnels de la surveillance sur les participants est, lui aussi, susceptible d'être positivement modifié :

*« Il y a des gens, des détenus qui sont impliqués dans ce qu'ils vont faire. Quand vous allez ouvrir la cellule à l'ouverture, ils vont dire « surveillant, j'ai activé Louvre, j'ai activé dessin, voici la convocation ». Ça c'est quelqu'un ... le fait d'avoir dit ça à l'ouverture, sans problème. Le gars, il est sérieux, il est impliqué ».*  
Professionnel de la surveillance

Les personnels de surveillance reconnaissent d'autant plus une valeur à la participation des personnes détenues, que les activités culturelles leur apparaissent très spécifiques et qu'elles nécessitent des compétences :

*« Il y en a qui s'y intéressent vraiment, comme ceux qui viennent aux ateliers. On a vu qu'ils étaient différents, qu'ils s'intéressaient plus que d'autres ».*  
Professionnel de la surveillance

Car les personnels de surveillance valorisent, eux aussi, talents individuels et « don » pour la pratique artistique...

*« J'ai vu qu'il y a pas mal de détenus qui sont de vrais artistes, pour qui cette activité « Louvre croquis », c'était une façon de s'améliorer, d'améliorer leur technique ».*  
Professionnel de la surveillance

*« Il y a des talents. Je veux dire c'est un panel de la population, aussi. Il y a des gens qui aiment dessiner (...). On sait jamais, ça peut toujours susciter des vocations ».*  
Professionnel de la surveillance

---

<sup>20</sup> Marchetti, Combessie, 1996.

Au-delà du faisceau de contraintes mais, corrélativement, de la variété des bénéfices issus de la participation aux activités, les personnes détenues qui ont eu l'opportunité de visiter le musée du Louvre en compagnie de leurs personnels de surveillance dans le cadre des « permissions de sortir », ont pu expérimenter, non seulement, un autre rapport à l'institution pénitentiaire et à ses personnels... mais aussi, un autre rapport au musée du Louvre, par la rencontre avec les œuvres originales, dans le lieu même de leur exposition :

*« J'ai bien aimé là-bas, voir comment c'était, voir un peu les tableaux en vrai, ce qu'on avait fait dans la conférence. La plupart des tableaux, on les avait vus dans la conférence, les statues aussi. Mais de les revoir en vrai, non, c'était pas mal (...). Déjà on sortait d'ici et tout. De m'avoir fait confiance et tout, franchement ça m'a vraiment fait plaisir (...). On avait passé une très, très bonne journée, ça m'avait fait du bien et puis les gens étaient gentils, et puis c'était intéressant ».*

Personne détenue, 24 ans  
[Visite du musée du Louvre, avril 2009]

Les permissions de sortir contribuent à concrétiser, matériellement et symboliquement, un possible retour dans la société. Pour les trois partenaires du projet, elles permettent de valoriser cet « itinéraire culturel » effectué par la personne détenue, dans la mesure où ceux qui en bénéficient sont les personnes ayant participé aux activités.

Les permissions de sortir parachèvent, en quelque sorte, le programme culturel proposé, en réinscrivant les institutions partenaires au cœur même de leurs missions ...

*« [Après l'accès à une culture jugée inaccessible pour la majorité des participants] la deuxième chose qui nous a permis une vraie expérience intéressante, c'est l'histoire de la permission. C'est-à-dire faire sortir des gens en permission pour visiter le Louvre. Non seulement on travaille sur le retour dans la société dans le cadre d'une permission, mais en plus, on leur fait un accès un peu comme le commun des mortels ».*

Professionnel de la justice

*« Être pertinent, rester juste, quand on n'a pas les œuvres [à montrer] et en même temps, ce que l'on garde de fondamental, ce qu'on affirmera toujours, rien ne remplace la rencontre avec l'œuvre ».*

Professionnel du musée du Louvre

## Annexes

## Sélection bibliographique et ressources internationales sur le Web

Alibert David, Bigot Régis, Hatchuel Georges. *Fréquentation et image des musées au début 2005*. Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie. Département Conditions de vie et aspirations des Français, Paris, 2005.

Actes du Colloque de Reims du 31 mai au 2 juin 1985, *La culture en prison quel enjeu ?* Ministère de la Culture - Ministère de la Justice, Paris, La Documentation française, 1986.

Actes du Colloque de Valence des 25 et 26 avril 2005, *Culture en prison où en est-on ?*, Fédération interrégionale du livre et de la lecture, 2005.

Actes du séminaire sur l'action culturelle en direction des personnes placées sous main de justice, Fédération interrégionale du livre et de la lecture, septembre 2006.

Anselme Léo, *L'action culturelle en milieu pénitentiaire*, ARSEC, Paris, La documentation Française, 1997.

Chantraine Gilles, *Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en Maison d'arrêt*, Paris, PUF-Le Monde, 2004.

Chauvenet Antoinette, Rostaing Corinne, Orlic Françoise, *La violence carcérale en question, Le lien social*, PUF, 2008.

Combessie Philippe, *Sociologie de la prison*, Paris, La Découverte, 2001

Courrier de la Chancellerie, *Éducation et culture en prison*, N°44, mai 1985.

Donnat Olivier, *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*. Paris, La découverte, 1994.

Hughes Jenny, The Unit for the arts and offenders, Centre for applied theater research, *Doing the arts justice*, London, Arts Council of England, 2005.

Jockey Philippe, *L'archéologie*, Le Cavalier Bleu, 2008.

Lien social, *L'art en prison*, N° 805-806, juillet 2006.

Marchetti Anne-Marie, Combessie Philippe, *La prison dans la cité*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996.

Sempels Christophe, *Le marketing à l'épreuve des personnes à faible niveau de littératie*, Conférence de l'Association française de marketing, Londres, 2009.

Siganos Florine, *L'action culturelle en milieu fermé*, in Recherche sociale N° 164, octobre-décembre 2002.

Siganos Florine, *Culture en prison un bilan très mitigé*, Cassandre N°62, été 2005.

Siganos Florine, *L'action culturelle dans les prisons françaises*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, juin 2007.

Siganos Florine, *L'action culturelle en prison*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Culture et démocratie (Belgique)

<http://www.cultureetdemocratie.be/fr/>

Correctional Service of Canada

<http://www.csc-scc.gc.ca/text/index-fra.shtml>

Arts Council England (G.B.)

<http://www.artscouncil.org.uk/>

Social Exclusion Unit (G.B.)

<http://www.literacytrust.org.uk/Database/Exclusion.html>

Youth Justice Board (G.B.)

<http://www.yjb.gov.uk/en-gb/>

Anne Peaker Centre for Arts in Criminal Justice (G.B.)

<http://www.apcentre.org.uk/>

Department for culture, Media and sport (G.B.)

<http://www.culture.gov.uk/>

Institute for Public Policy Research (G.B.)

<http://www.ippr.org.uk/>

Centre for the study of arts and community (USA)

<http://www.artandcommunity.com/>

National Criminal Justice Reference Service (USA)

<http://www.ncjrs.gov/>

Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention (USA)

<http://www.ojjdp.ncjrs.gov/>

National Endowment for the arts (USA)

<http://www.nea.gov/>